

Versailles⁺

"Quand je donne une place, je fais un ingrat et cent mécontents" Louis XIV

N°108 - MAI 2018



Eric Toledano
Un Versaillais du 7ème art

© Crédit photo : Phillip Conrad

La « Dictée de Versailles » : culture et humanisme

Les dictées reviennent à la mode mais voilà déjà neuf ans que la « Dictée de Versailles » est une manifestation culturelle et ludique particulière, organisée chaque année par le club « Versailles Trianon » du Lions Club international. D'abord le texte de cette dictée est rédigé spécialement et porte sur un personnage de Versailles (Le Nôtre, La Quintinie, Lebrun, Louis XIV, Louis XV) dans un contexte historique authentique.



Ensuite, ce texte est lu par une personnalité nationale d'affinité versaillaise (Michel ZINK, Alain BARATON, Franck FERRAND, Paulette L'HERMITE LECLERCQ, Jean-Christian PETITFILS), qui donnent au public une conférence pendant que les copies sont corrigées.

Enfin, les donateurs qui soutiennent cette action et le droit d'entrée des participants (10 €, payables sur place) permettent au Lions Club de financer des réalisations pour les établissements versaillais accueillant des malades d'Alzheimer (la Porte Verte, l'hôpital Richaud, Lépine Providence). Cette année, la « Dictée de Versailles » s'inscrit dans le mois Molière et aura lieu samedi 9 juin 2018 à 9h30 à l'Hôtel de Ville de Versailles. L'invitée d'honneur sera Patricia BOUCHENOT-DÉCHIN, biographe, membre et ancien président de l'Académie de Versailles. Le texte de la dictée et sa conférence porteront sur Mademoiselle MONTANSIER, dont elle a écrit la biographie et dont le théâtre à Versailles a fêté l'année dernière ses deux cents quarante ans.

Le premier tiers de la dictée, plus facile, permettra de classer les participants de moins de 25 ans. Les « adultes » s'amuseront à déjouer les pièges de l'ensemble du texte, dont la qualité attire les passionnés d'orthographe qui viennent parfois de loin. Vous pouvez vous essayer aux textes des années précédentes et vous inscrire à dictée 2018 sur le site <http://www.dictee-versailles.fr>



Des lots de qualité récompenseront les meilleurs. Venez sans faute ! Pour vous préparer, cet article comporte cinq fautes ; les avez - vous identifiées ? (solution ci - dessous)

Pascal MIGNEREY

spécialement / Le Brun / donne / accueillant / cent

Versailles portage a besoin de vous

Avec l'arrêt des contrats aidés, Versailles Portage doit trouver des solutions

Versailles portage est un service de livraison à domicile développé par les commerçants de Versailles avec le soutien de la municipalité.

Aujourd'hui plus de 80 commerces sont réunis autour de trois objectifs :

Commerce Offrir à leur clientèle un service de livraison de proximité.

Emploi Favoriser l'accès au monde de l'emploi de personnes en situation économique et sociale difficile.

Solidarité Proposer aux personnes âgées ou à mobilité réduite une aide dans leur quotidien.

Véritable institution à Versailles depuis 17 ans, l'Association permet de tisser un lien social fort et assure

une relation originale entre les commerçants et leurs clients

En 2016, Versailles Portage c'est :

11 000 courses, fruits, viandes, poissons, fromages et médicaments mais aussi produits ménagers ou même meubles.

1157 accompagnements de personnes âgées ou à mobilité réduite pour leurs rendez-vous esthétique ou de santé

Un réel service à la collectivité qui emploie six salariés à temps complet, dont quatre sont en contrat aidé.

L'annonce de la fin de ces contrats met en péril son existence.

Pour le futur une réflexion est engagée afin de trouver de nouveaux financements indispensables à son

existence. Dans l'immédiat, il faut assurer sa survie. Si vous désirez soutenir cette association à la longévité exceptionnelle, vous pouvez faire un DON par chèque à l'ordre de Versailles Portage. Reconnue d'intérêt Général, l'association vous enverra un reçu fiscal vous déduisant 66% IRPP et 75% sur l'ISF.

**Versailles Portage - 80 rue de la Paroisse
78000 Versailles - 01 30 97 10 00**



Édito +

VERSAILLES+

Des raisons d'espérer, mais aussi des inquiétudes

L'attrait de Versailles ne se dément jamais. On y vient, on y revient aussi, sous l'influence de ce charme indéfinissable, mais pénétrant de la cité royale. Deux artistes qui connaissent une notoriété internationale grâce à une succession de films à succès sont ainsi venus récemment se ressourcer aux lieux de leur enfance, en conversant avec des élèves d'un établissement où ils avaient fait leurs classes. Eric Toledano admet qu'« il ressent une émulation artistique évidente dans cette ville où il a passé une jeunesse heureuse, chaleureuse et sympathique, en étant familier du Cyrano et du Roxane ». Véronique Ithurbide a recueilli ses confidences, ainsi que celles de Frédéric Tellier qui est sur la même longueur d'onde (pages 5 et 6).

Autre signe de l'intérêt porté à la cité royale : Le World Monuments Fund, organisme international de mécénat culturel a sélectionné le Potager du Roi dans son programme Watch 2018, ce qui lui assure une visibilité exceptionnelle pour mobiliser les mécènes, les partenaires financiers, voire les versaillais de tous bords en vue de parfaire des projets de modernisation et de développement (page 12).

Sur un plan plus général, le célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology) avait déjà annoncé il y a cinq ans que Versailles se trouvait au cœur d'un bassin à cheval sur l'Essonne et les Yvelines, « susceptible de devenir l'un des huit clusters mondiaux d'où émergeront les innovations de demain ». Une étude récente de la Direction régionale des entreprises d'Ile de France laisse aussi entrevoir un avenir radieux, d'autant que le bassin d'emploi Versailles-Saclay a fortement progressé depuis 2009, pour représenter 8% de l'emploi francilien. La conjoncture économique est aujourd'hui porteuse avec une accélération de la croissance. Malheureusement, deux des grands projets qui devaient concrétiser une dynamique de transformation de la région viennent d'être reportés, au risque d'être ensuite annulés : l'exposition universelle qui devait offrir une vitrine d'excellence, a été abandonnée par le

gouvernement qui doutait de la solidité financière de l'opération. Un malheur n'arrivant jamais seul, l'annonce du report de la réalisation de la ligne 18 du Grand Paris Express, toujours pour des raisons financières, a semé la consternation chez tous ceux qui envisageaient déjà des implantations nouvelles de sociétés. Une désillusion cruelle car la moitié des actifs travaillant dans ce bassin d'emploi n'habite pas sur place et qu'on en vient à imaginer des expédients comme le recours à des téléphériques pour assurer le transport en soulageant un réseau routier déjà asphyxié. Le projet des jeux olympiques dans le parc du château est lui aussi menacé.

En attendant un hypothétique changement dans la politique des dirigeants, évoquons tout ce qui garde une permanence et n'a pas changé, comme le montrent deux articles de Bernard Legendre, qui évoque l'exceptionnelle exposition du musée sur le cheval, l'art et le pouvoir, avec des objets uniques de la collection Hermès (page 24) alors que le luxe n'a jamais autant tenu le haut du pavé et tire les valeurs sur la Bourse de Paris. De même, les « fake news », ces fausses nouvelles, dénoncées aujourd'hui étaient déjà à l'œuvre à l'époque de Louis XV comme en témoigne le succès de la légende du Parc aux Cerfs, car l'opinion se repaissait déjà des fantasmes de la corruption des élites (Pages 14).

Pour revenir à des préoccupations immédiates plus concrètes, il reste à s'intéresser au futur casse-tête du prélèvement à la source qui entrera en vigueur au début de l'an prochain (page 19). Et pour éviter de commettre des fautes d'orthographe dans les déclarations de revenus, on peut se préparer avec la « dictée de Versailles » proposée comme chaque année par le Lions Club, conçue cette année sous l'évocation de Lenôtre avec une pléiade de personnalités qui évoqueront ce personnage qui reste si proche de nous (page 2).

Michel Garibal

EST ÉDITÉ PAR LA SARL DE PRESSE
VERSAILLES + AU CAPITAL DE 5 000 €,
8, RUE SAINT LOUIS,
78000 VERSAILLES,

SIRET 498 062 041

FONDATEURS :
Jean-Baptiste Giraud
Versailles Press Club
et Versailles Club d'Affaires

WWW.VERSAILLESPLUS.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
Guillaume Pahlawan

RÉDACTEUR EN CHEF
Michel Garibal

POUR ÉCRIRE À LA RÉDACTION
redaction@versaillesplus.fr

MAQUETTE ORIGINALE
Cithéa communication

MAQUETTE
Agence Even BD

RÉGIE PUBLICITAIRE :



PUBLICITÉ
Vous souhaitez figurer dans la prochaine
édition ?
Cithéa communication 01 80 49 51 85
julie@citheacommunication.fr

L'intégralité du journal que vous tenez entre
vos mains est financée grâce à la fidélité de ses
annonceurs (que nous remercions pour leurs
publicités). En aucun cas les fonds publics ne
sont utilisés.

TIRAGE
18 000 exemplaires

IMPRESSION : Rotimpress Espagne

NUMÉRO ISSN EN COURS.

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

DISTRIBUTION : CIBLÉO ET VERSAILLES PORTAGE



Devenez Ami
sur Facebook
@VersaillesPlus



Un message commercial ?
publicite@versaillesplus.fr



Une information à la rédaction ?
redaction@versaillesplus.fr

« Un Artiste à l'Ecole » invite cette année deux réalisateurs à Versailles

Cette association propose aux artistes de toutes disciplines de retrouver, le temps d'une rencontre avec des élèves de 3ème, leur collège d'adolescence.

Cette année, et pour la 7^{ème} édition, vingt auteurs et artistes se sont mobilisés dans toute la France pour la jeunesse. Les élèves du collège Raymond Poincaré ont eu la chance de rencontrer deux réalisateurs de talent : Frédéric Tellier et Eric Toledano, venus partager avec eux leurs souvenirs de collège à Versailles mais aussi et surtout répondre aux nombreuses questions des élèves, Versailles + était présent.

C'est Pascal Rogard, directeur général de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques) qui est à l'initiative et qui préside « Un Artiste à l'Ecole ». Il évoque un esprit de transmission, de respect et de partage, basé sur l'engagement volontaire d'une centaine d'artistes depuis 2012. Julie Gayet, la marraine de cette année, explique que ces rencontres peuvent aider à imaginer des métiers auxquels les élèves n'auraient pas pensé.

L'idée étant de lutter contre « l'intimidation sociale » ou l'auto intimidation et de « redonner à l'établissement scolaire, en lui proposant ces échanges, son rôle fondamental, socialisant et formateur ». Constaté par soi-même que d'autres avant nous, autrefois à la même place que nous, ont réalisé leur rêve et en vivent désormais, peut générer espoir et optimisme pour leur future vie professionnelle.

Les années précédentes les collégiens versaillais ont pu ainsi rencontrer les compositeurs Gréco Casadesus et Béatrice Thiriet, l'écrivain auteur de BD Benoit Peeters, l'humoriste et chroniqueur



François Rollin tous ayant étudié au Lycée Hoche, les réalisateurs de documentaires Sébastien Lifshitz du Lycée La Bruyère et Jean-Robert Viallet du Lycée Jules Ferry et d'autres encore...

Cette année les réalisateurs Frédéric Tellier et Eric Toledano ont rencontré les élèves à Versailles

Véronique Ithurbide



Eric Toledano, un génie du Septième Art

Eric Toledano, le coréalisateur d'Intouchables, devant les élèves du collège Raymond Poincaré

Parce qu'il a aimé la première fois, parce qu'il vient du monde associatif, parce qu'il est généreux et ouvert aux autres, le réalisateur versaillais répond pour la deuxième fois à l'appel de l'association « Un Artiste à l'Ecole ». Une belle rencontre...

L'histoire d'Eric Toledano, coréalisateur avec Olivier Nakache de films cultes (Nos Jours Heureux, Intouchables, Samba, et Le Sens de la Fête) est un exemple pour les jeunes du collège qu'il a récemment rencontrés.

Après une visite dans les pas de son enfance à Versailles et notamment au Cyrano, le réalisateur Eric Toledano a retrouvé son collège : « J'ai l'impression de revenir dans le ventre de ma mère, on a tendance à se projeter vers l'avenir mais de temps en temps un petit retour vers le passé permet de se ressourcer car on est constitué de la ville de notre enfance. Le fait de venir du même établissement scolaire crée un lien avec les élèves, permet de communiquer. Les années d'adolescence sont une période importante, celle où l'on se structure, une période de questionnements intenses. Je suis venu rencontrer des jeunes pour leur donner la motivation et de quoi nourrir leur ambition. Personnellement mes parents ne m'ont pas laissé faire une école de cinéma, selon eux trop « enfermante », ils voulaient que je structure mon esprit par des études classiques, que j'acquies une culture plus large. J'ai donc fait des études de Lettres option cinéma puis de Sciences Politiques. Ensuite les rencontres de la vie m'ont permis de réaliser avec Olivier Nakache deux courts métrages, et puis très vite nous avons tourné notre premier long métrage « Nos jours heureux » nourri de souvenirs de colonies de vacances. C'est dans ce film qu'Omar Sy débute sa carrière d'acteur, il nous a toujours suivi jusqu'au succès d' « Intouchables », un autre bel exemple de carrière d'acteur inattendue et réussie.

Ce n'était pas plus facile avant !

Dans nos films, Olivier et moi réalisons nos rêves en faisant appel à des acteurs connus que nous admirons mais nous renvoyons aussi la lumière sur de jeunes talents prometteurs, c'est notre responsabilité. Ainsi, pour n'en citer qu'un, dans notre dernier film « Le Sens de la Fête » nous faisons jouer Alban Ivanov, humoriste versaillais dans un premier long rôle au cinéma. Nous n'oublions pas ce temps où nous même n'étions pas dans la lumière...J'ai envie de dire aux jeunes qui souhaitent travailler dans le cinéma que la période n'est pas plus difficile qu'avant, rien n'a jamais été facile, c'est toujours très compliqué il faut être combatif, croire en soi et s'accrocher. D'ailleurs « Le Sens de la Fête » devait s'appeler « Les temps difficiles » au départ, l'idée étant de montrer qu'il y toujours des obstacles à surmonter avant la réussite.



© Crédit photo : Phillip Conrad

« Il ne faut pas croire que les choses sont arrivées facilement et toutes cuites à ceux qui connaissent le succès ».

Un film en projet sur l'autisme

A chaque nouveau film c'est la feuille blanche, on repart de zéro, le succès n'est jamais ni garanti, ni acquis. Avec Olivier Nakache nous allons réaliser un nouveau film proche de l'esprit d' « Intouchables », c'est-à-dire un mélange de drame et de légèreté. Nous voulons parler d'un sujet qui nous tient à cœur, celui de l'autisme et plus précisément raconter le quotidien des associations qui travaillent avec les autistes. Nous avons quelque chose de très fort à faire partager, c'est un sujet nécessaire pour nous et on espère y arriver ». Mais qui en douterait ?

Véronique Ithurbide

Interview à retrouver sur TV78.com émission VYP

Le réalisateur Frédéric Tellier au collège Raymond Poincaré

Une rencontre riche d'échanges avec des jeunes de troisième, l'exemple d'un parcours aux voies inattendues, s'adapter et saisir sa chance pourrait être son leitmotiv...

Son nom n'est pas encore très connu du grand public, mais ses films le sont. Le réalisateur est l'auteur de la série « Les Hommes de l'Ombre », d'« Un Flic » et son premier long métrage « l'Affaire SK1 » avec Raphaël Personnaz, Nathalie Baye et Olivier Gourmet, a remporté un joli succès et vient d'être diffusé à la télévision. Le film raconte l'histoire vraie de la longue traque d'un policier déterminé à retrouver le serial killer numéro un de l'époque, à savoir Guy Georges, finalement arrêté après sept ans d'enquête.



Aujourd'hui Frédéric Tellier termine le tournage de son prochain long métrage intitulé : « Sauver ou Périr » actuellement en post production, c'est-à-dire montage de l'image, du son, effets spéciaux, mixage etc, et dont la sortie est prévue en octobre ou novembre 2018. Pierre Niney et Anaïs Demoustier en sont les acteurs principaux, Pierre Niney joue un sapeur- pompier de Paris grièvement brûlé en intervention qui doit réapprendre à vivre après la perte de son identité, c'est une histoire d'amour...

Les années collège

Le réalisateur a fréquenté le collège Poincaré à Versailles de la sixième à la troisième, tout comme son grand frère



d'ailleurs. C'est la première fois qu'il revient sur les lieux afin de répondre à l'appel de l'association « Un Artiste à l'Ecole ». Il se dit ému par ce retour en adolescence et très conscient de la responsabilité qui incombe d'une telle rencontre. Il se sent à la fois léger et responsable, « une rencontre avec un adulte quand on a quatorze ans, que l'on est en plein questionnement, peut provoquer des déceptions ou des envies ». Il faut à la fois encourager et mettre en garde, le métier de réalisateur est ingrat, injuste, exigeant, il faut l'exercer pour les bonnes raisons, pour atteindre une ouverture au monde. Les trois choses essentielles dans sa vie : l'amour, la santé, la culture. Son parcours est susceptible de créer de l'espoir. En effet lorsque Frédéric Tellier encore élève émet le souhait de travailler dans le cinéma on lui fait comprendre que ce n'est pas pour lui, il n'a pas un excellent niveau scolaire, il n'est pas du « sérial » et sa famille ne pourra pas lui payer une école de cinéma.

Des chemins de traverse

Il se laisse donc orienter vers une section sport et se destine à être professeur d'EPS, rien à voir avec le milieu artistique. Par chance plus tard il réussit à intégrer une école de commerce

avec une section publicité....le rêve se rapproche tout doucement. C'est donc par la voie de la publicité pour laquelle il réalise un premier film que Frédéric réussit à intégrer le milieu du cinéma. Il travaillera dix ans comme assistant réalisateur tout en signant deux courts métrages remarquables puis il réalise des séries pour la télévision et enfin le cinéma !

Un projet sur les pesticides

Son prochain film « Sauver ou Périr » sortira à la rentrée prochaine et le troisième, dont il nous livre la teneur, est en cours d'écriture. Le sujet : les pesticides et la guerre que mène les militants contre la grosse machine agro-alimentaire qui nous empoisonne, le titre provisoire est « Goliath », nous vous en reparlerons, en attendant la machine est lancée et le rêve du jeune collégien de Poincaré à Versailles Chantiers s'est bel et bien réalisé !

Véronique Ithurbide

Interview à retrouver sur TV78.com
émission VYP



5 route de Saint-Germain
78150 Le Chesnay
Tél: 01 39 43 34 43
contact@divatech.fr

Plus d'information sur
www.divatech.fr

NOS PARTENAIRES



SONY

XS
XTREM SCREEN

Les Rencontres Estivales

Journées portes-ouvertes chez DIVATECH
tous les samedis du 2 au 30 juin 2018



ÉMOTIONS & SENSATIONS

Démonstrations d'exception Haute-fidélité et Cinéma

Découvrez la magie de
notre tout nouveau système acoustique

LE MACH 4

Toute la musique et le cinéma dans votre salon

Imaginez que les acteurs de vos films préférés s'invitent dans votre salon. Ou encore que vous preniez place au premier rang d'un concert privé, à seulement quelques mètres des musiciens. Avec le système acoustique MACH, conçu et fabriqué par DIVATECH, ce rêve devient réalité. Cinéphiles ou audiophiles se retrouvent au centre d'une reproduction sonore exceptionnelle où les émotions et les sensations se conjuguent pour délivrer un plaisir d'écoute véritablement jubilatoire.

Avec un savoir-faire et une expertise de plus de 30 ans dans les domaines de l'acoustique et du son, la société DIVATECH est depuis de nombreuses années un acteur européen de premier plan dans la conception de solutions acoustiques Haut de Gamme.

Contrairement aux systèmes traditionnels, le mur acoustique est composé d'un ensemble d'enceintes de très faible

profondeur, permettant une intégration parfaite et sans équivalent, que ce soit dans une pièce à vivre ou une salle dédiée. Plusieurs modèles standards sont disponibles dans la gamme MACH selon votre budget ou les dimensions de l'espace à sonoriser. De plus, les accessoires et les nombreuses options de finition permettent de rendre ce système d'enceintes totalement invisible dans la décoration de votre espace intérieur.

Grâce à l'excellence de son savoir-faire, DIVATECH se propose de prendre en charge l'ensemble des étapes de votre projet, depuis l'étude initiale conduisant au cahier des charges, jusqu'à l'installation du système dans votre pièce, avec pour seule exigence la fourniture d'une solution clé en main et la garantie d'un résultat sans compromis.

Pour vous en convaincre, nous vous invitons à venir découvrir

toute la magie de ce système acoustique hors du commun dans notre showroom situé au Chesnay.



DIVATECH, 5 route de Saint-Germain, 78150 Le Chesnay
01 39 43 34 43
contact@divatech.fr
www.divatech.fr

Parkings : informations sur notre site internet.

Quête annuelle de la Croix-Rouge française du 9 au 17 juin 2018

La quête de la Croix-Rouge française est un rendez-vous annuel et incontournable. À cette occasion, les bénévoles rencontrent le public, partout en France, afin de récolter les fonds qui leur permettront de mener leurs actions de proximité envers les plus vulnérables et de sauver des vies tout au long de l'année.

De l'aide aux plus démunis aux premiers secours, les équipes de la Croix-Rouge française sont en première ligne et se mobilisent quotidiennement face à l'isolement, la détresse, la précarité, la douleur et l'exclusion.

La Croix-Rouge de Versailles compte plus que jamais sur la mobilisation de tous pour continuer son travail. C'est en effet la générosité du public et l'argent collecté à cette occasion qui lui donnent la possibilité de poursuivre ses activités :

Aide et soutien aux plus démunis :

Maraudes, Samu social et petits déjeuners pour les personnes à la rue ;
Distribution de colis alimentaires ;
Aide aux détenus ;
Participation aux secours financiers (assurances, équipements, etc.) ;
Vestiaire.

Soutien aux personnes âgées :

Halte répit détente Alzheimer pour soulager les familles de malades ;
Portage de colis alimentaires et visites de convivialité ;
Transport et accompagnement des personnes âgées lors de sorties culturelles et événements locaux.



Accompagnement et apprentissage :

Alphabétisation ;
Écrivain public ;
Accompagnement scolaire ;
Enseignement des valeurs humanitaires pour les collégiens de 4e.

Secourisme, urgence et formation

Couverture sanitaire lors d'événements sportifs, culturels ou festifs locaux,

départementaux ou nationaux ;

Intervention auprès et sur demande des pouvoirs publics lors de situations exceptionnelles (inondations, attentats, rapatriements, etc.)

Formation aux gestes qui sauvent (Initiation aux premiers secours, PSC1, Initiation aux premiers secours enfant et nourrisson).

Pendant ces neuf jours, les bénévoles de l'unité locale de Versailles seront présents sur les marchés, aux feux rouges et dans les supermarchés de son périmètre géographique. N'hésitez pas à aller à leur rencontre, à leur poser des questions et à les encourager.

Guillaume Pahlawan



Croix-Rouge française, unité locale de Versailles : Bailly, Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi, Renne-moulin, Saint-Cyr-l'École, Versailles
17, rue Berthier - 78000 Versailles
Facebook : Croix Rouge de Versailles



Le programme de l'Académie

MARDI 15 MAI 2018 18 h 30 – Au siège de l'Académie, 3 bis Rue Richaud à Versailles « **Un siècle de communisme : l'impossible bilan** » par **Bernard LECOMTE**

En octobre 1917, à Pétrograd, la révolution communiste a changé la face du monde. Après avoir transformé la Russie en Union Soviétique, le communisme s'étendra aux pays de l'Est, à la Chine et à de nombreux pays du Tiers Monde. Ses leaders ont été Lénine, Trotski, Staline, Mao Tsédong, Pol Pot, Fidel Castro, Che Guevara. Ses méthodes ont été particulièrement violentes, voire totalitaires. En Occident, après la fin de la Seconde guerre mondiale, certains de ses disciples ont failli prendre le pouvoir en Italie et en France. Après la Guerre froide et la déstalinisation, le communisme a continué de s'étendre malgré les crises de Berlin-Est (1953), Budapest (1956) et Prague (1968). C'est Gorbatchev, en 1987-88, qui précipitera l'effondrement du Mur de Berlin puis la chute de l'URSS, dont les partis communistes ne se relèveront pas – si l'on excepte la Chine,

le Vietnam, Cuba et la Corée du Nord.

Bernard LECOMTE, ancien grand reporter à « La Croix », à « L'Express » et au « Figaro Magazine », a couvert les pays de l'Est pendant plus de vingt ans. Auteur de nombreux livres sur le sujet, il a récemment publié Les Secrets du Kremlin (Perrin) et L'Histoire du communisme pour les Nuls (First).

MARDI 29 MAI 2018 18 h 30 – Au siège de l'Académie, 3 bis Rue Richaud à Versailles « **Des hommes irréguliers** » par **Etienne de MONTETY**

La Légion étrangère fascine. Corps d'élite, partie intégrante de l'armée française, elle reste dans une époque globalisée et aseptisée un lieu d'exception par la diversité et l'originalité de ses soldats. Elle a inspiré les écrivains, la chanson et le cinéma. Des légendes (parfois noires) circulent sur cette troupe dont on sait que nombre de ses hommes ont eu ou ont des destins romanesques. Kaléidoscope d'histoires individuelles et de destins peu ordinaires, la conférence

présentera une série de portraits de « personnages ». Pour ces hommes d'aujourd'hui, la Légion a été parfois un refuge, toujours une école et finalement une chance. Elle leur a permis de canaliser une énergie pour la mettre au service de leur accomplissement professionnel et humain. Pittoresque, inattendue, drôle, leur vie a la saveur des meilleurs romans d'aventure. Leur parcours prouve d'abord que tout est toujours possible.

Étienne de MONTETY est directeur du Figaro littéraire. Romancier, il est aussi l'auteur de biographies d'Honoré d'Estienne d'Orves et de Thierry Maulnier ; il a mené les entretiens entre Héli de Saint Marc et August von Kagenack pour Notre histoire. Son livre « Des hommes irréguliers » est le fruit de deux ans d'enquêtes et de rencontres dans le monde des anciens soldats de la Légion étrangère. Son dernier roman L'Amant noir a reçu le prix Jean-Freustié. Il est membre titulaire de l'Académie de Versailles.



Sauté de porc au chorizo

7 personnes
Préparation: 15 minutes
Cuisson: 60 minutes

Ingrédients:

- 1,5 kg de sauté de porc
- 1 chorizo
- 30 cl de concentré de tomates
- 15 cl d'eau
- 1 gros oignon
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre
- Tranchez en cube de 2 cm le sauté de porc
- Dans une cocotte faites dorer durant 15 minutes la viande avec l'huile d'olive et l'oignon émincé
- Pendant ce temps là tranchez le chorizo en lamelles d'épaisseur moyenne
- Ajoutez-les avec le concentré de tomates et versez les 15 cl d'eau. Salez et poivrez.
- Mélangez et couvrez à feu doux pendant 45 minutes
- Servez avec un riz thaï

WWW.BOUCHERIE-GAUDIN.FR

CARRÉ AUX HERBES, PLACE DU MARCHÉ NOTRE-DAME
78000 VERSAILLES 01 39 53 18 78
LE MARDI, DU JEUDI AU SAMEDI DE 7H30 À 13H ET DE 16H À 19H
ET LE MERCREDI ET DIMANCHE DE 7H30 À 13H



**Plus de 60 ans
d'expérience et d'innovation
en hydromassage**



Venez découvrir nos produits au showroom de JACUZZI® France, Stéphane DIERCKX se fera un plaisir de vous y accueillir, de vous conseiller et de vous présenter nos 3 espaces :

- un espace SPA avec plusieurs modèles de notre gamme,
- un espace BAIN avec des baignoires îlots et balnéo,
- un espace WELLNESS avec SASHA, notre combiné sauna/douche émotionnelle/hammam.

► **Réservez votre
essai gratuit**

Showroom Jacuzzi® France
62 bis, avenue du Gal Leclerc
78230 Le Pecq
Tél : 01 34 34 30 02
sdierckx@jacuzzi.eu



www.jacuzzi.fr/jacuzzi-paris

Le grand chantier de rénovation de l'église Sainte Jeanne d'Arc

Combien de Versillais savent que leur église de la paroisse Sainte Jeanne d'Arc a été inspirée par l'église arménienne Saint Jean Baptiste à Paris édifée en 1902 ? Érigée au fond d'une rue étroite, elle a cette forme massée héritée du style néo arménien, tout en subissant les influences du renouveau de l'architecture religieuse de l'époque et du récent usage du béton armé.

Aujourd'hui, un vaste chantier de sa restauration qui concerne essentiellement l'intérieur va être lancé et devrait se terminer fin 2019, ce qui conduira quelques années plus tard à la célébration du centenaire d'un édifice qui aura effacé les blessures du temps et offrira à ses paroissiens une église mise en valeur, plus confortable avec la possibilité de célébrer des messes en semaine plus nombreuses, grâce à un système de chauffage modulable et disposant d'un carrelage rénové et offrant des locaux mieux adaptés aux besoins contemporains.

A l'origine, il y a un architecte réputé en matière d'édifices religieux, Albert Guilbert, nourri à la formation académique très classique, remarqué par la création d'une chapelle commémorative à la suite de l'incendie du bazar de la Charité de 1897. La chapelle ainsi édifée, primée à l'exposition universelle de 1900 avait retenu l'attention de la communauté arménienne qui lui passa commande de son église parisienne. Soucieux de ne pas commettre d'impair dans la réalisation du projet, Guilbert utilisa des relevés méthodiques d'églises de ce style, construites entre le cinquième et le septième siècle en Arménie. Monseigneur Gibier, évêque de Versailles qui avait fait le vœu au début de la grande guerre de 1914 de construire une église au cas où la cité royale échapperait aux destructions générées par le conflit, désigna Albert Guilbert comme l'architecte de la nouvelle église. Le choix s'est porté sur le quartier de Clagny, dont la population augmentait rapidement et qui disposait seulement de deux chapelles catholiques, dont la chapelle de Glatigny construite en 1889. Le modèle de l'église arménienne présentait plusieurs avantages : il convenait parfaitement à un édifice de petite dimension, pour lequel un terrain avait été trouvé, composé de volumes géométriques simples de formes parallélépipédiques surmontés d'une coupole à la croisée du transept qui permettait de donner de l'ampleur à des volumes réduits. D'autant que depuis la loi de séparation de 1905, il fallait faire appel au mécénat populaire pour la réalisation et l'entretien du patrimoine religieux nouvellement créé. L'argent a d'ailleurs été réuni à grand peine, ce qui peut expliquer l'absence de cloches dont la réalisation se serait révélée coûteuse. Des abats sont orientés vers le bas peuvent donner l'illusion à l'observateur que celles-ci étaient à l'intérieur, ou même



qu'ils constituaient une position d'attente au cas où un projet de réalisation de cloches pourrait un jour être entrepris, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

En attendant, la réalisation du nouvel édifice, une chapelle en bois, de dimensions respectables, était installée, de 28 mètres sur 16 m et 15 mètres de hauteur, pouvant abriter cinq cents personnes. Elle a fonctionné pendant la durée du conflit et appartenait à l'armée canadienne qui, après son départ de France à la fin de la guerre, l'a revendue à la communauté catholique d'Antony, où elle a été remontée sur place et inaugurée officiellement le 25 décembre 1927.

La nouvelle église Jeanne d'Arc n'avait rien de comparable à ce modeste édifice provisoire. Elle a bénéficié de l'engouement en faveur d'un matériau beaucoup moins coûteux, le béton armé, qui permettait également une construction sans poteaux avec un plan centré destiné à avoir une bonne vision de l'autel, en utilisant aussi les attributs de l'Art déco pour constituer un cadre accueillant. Grâce à des travaux réguliers depuis la construction de 1926, l'extérieur est resté en bon état. En revanche, l'intérieur doit subir des changements pour s'adapter aux besoins de l'époque : améliorer le confort et faire face à

des aménagements nouveaux des locaux. Quatre phases de travaux sont ainsi prévues entre l'été 2018 et l'automne 2019 : changement du parquet et rénovation du carrelage d'époque qui constitue une des originalités de l'église, transformation de la crypte de manière à réaliser un lieu plus grand, plus confortable et mieux sécurisé que la chapelle Sainte-Clotilde, avec création d'espaces partagés pour des réunions et accessibles aux personnes à mobilité réduite ; construction d'un bâtiment d'accueil de 150 m² sur le côté nord de l'église en prolongement de bâtiments existants au chevet, pour des espaces conviviaux, enfin rénovation des locaux situés au chevet pour créer « un pôle jeunes » destiné essentiellement aux scouts.

Cet ambitieux chantier a un coût. Le budget global, évalué avec précision par le comité de pilotage créé en 2013, réunissant le curé, un représentant de l'évêché, un architecte conseil et dix paroissiens. Le budget global de l'opération est évalué à 2 050 000 euros auxquels il faut ajouter 150 000 euros pour le changement de parquet de l'église et le dallage de l'allée centrale, du chœur et des bas-côtés estimés à 150 000 euros. Certes, une telle réalisation va bénéficier d'aides diverses. La Fondation du Patrimoine créée en 1996 intervient pour les bâtiments remarquables, mais qui ne sont pas classés, comme l'église Sainte Jeanne d'Arc. Un appel aux dons des particuliers et des entreprises est également lancé, en rappelant l'avantage fiscal concédé représentant 66% du montant pour les particuliers, pouvant atteindre 75% pour les

Mode de financement :

Association Diocésaine de Versailles

1 100 000 €

Chantiers du Cardinal

300 000 €

Fonds propres et emprunt de la paroisse

450 000 €

Souscription paroissiale

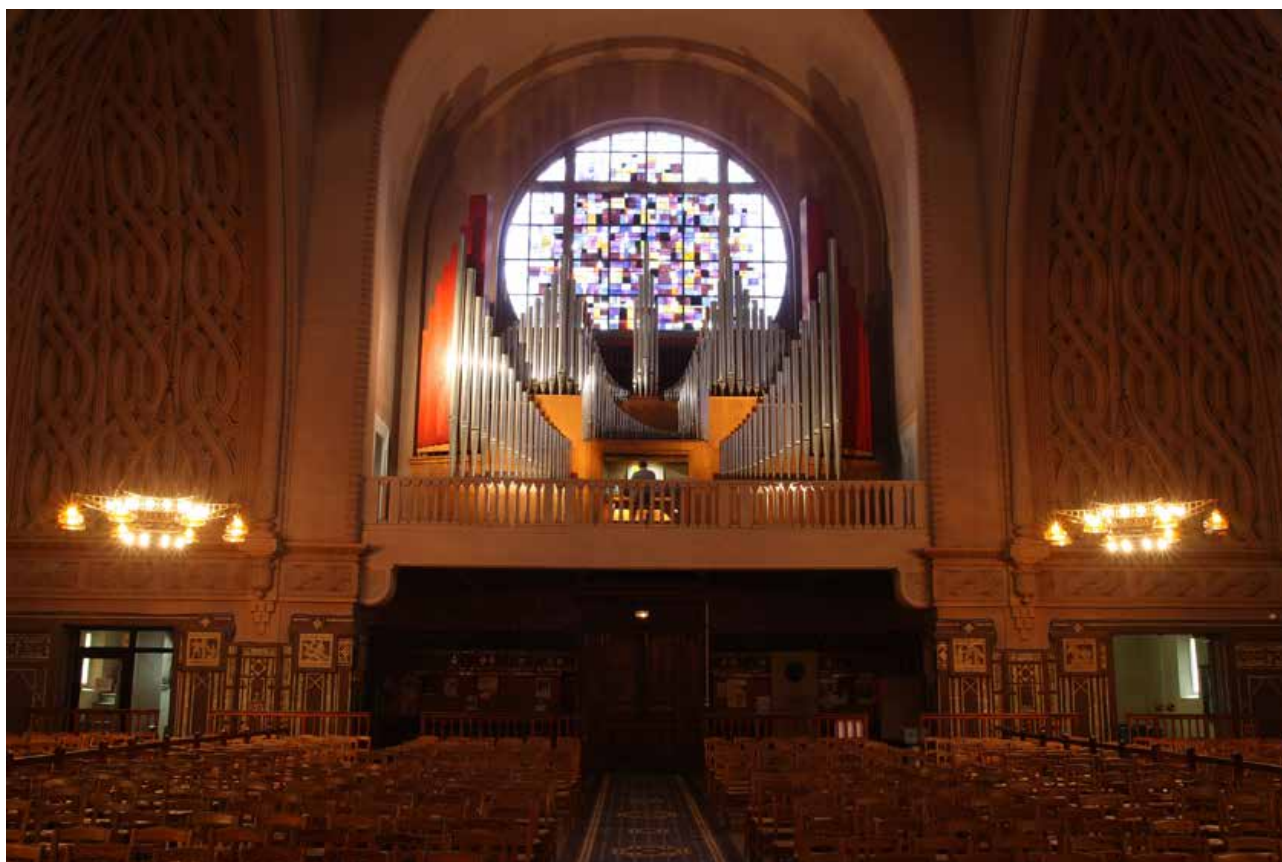
200 000 €

Souscription nationale Fondation du Patrimoine

150 000 €

titulaires de l'impôt de solidarité immobilière. Les auteurs du projet sont confiants dans la générosité d'une paroisse qui compte dix-sept mille personnes, dont trois mille assistent à la messe du dimanche, sans oublier sept mille pratiquants occasionnels.

Michel Garibal



Le Potager du Roi sélectionné par le World Monuments fund

Entretien avec Michel Schlosser, président de l'association des amis du Potager du Roi

Pouvez-vous nous présenter l'association des Amis du Potager du Roi ?

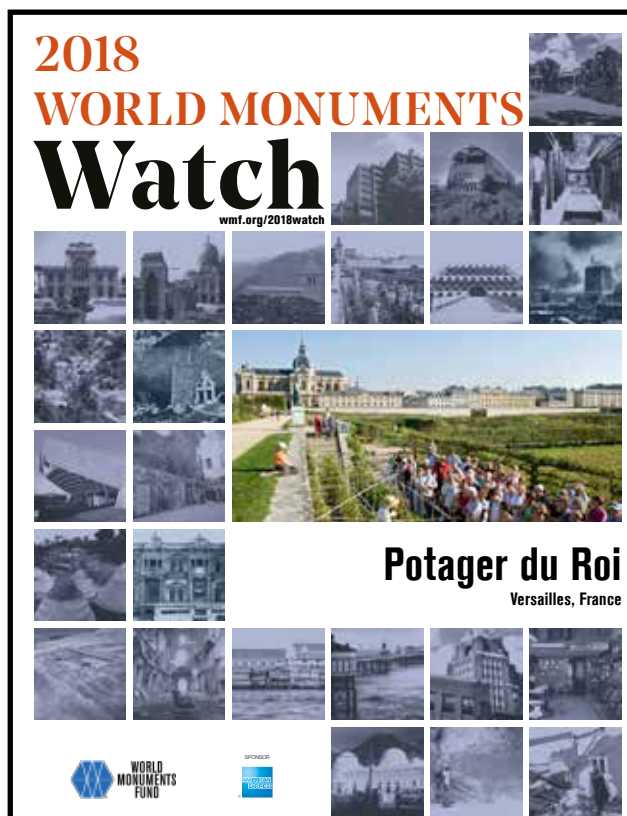
Michel Schlosser : C'est une très jeune association. Elle a été créée en 2016 par des voisins et des passionnés du Potager du Roi qui voulaient comprendre pourquoi ce site semble se détériorer : deux murs effondrés en 2013 et toujours non reconstruits, de nombreux arbres morts, une impression générale de manque de vie et de soins. L'association a immédiatement engagé des discussions avec Antoine Jacobsohn, le responsable du Potager du Roi au sein de l'ENSP (L'École nationale supérieure de paysage) et Vincent Piveteau, le directeur de l'ENSP. Tous deux nous ont accueillis très aimablement et l'association s'est fixé deux objectifs : aider le Potager à récolter des ressources pour procéder à sa restauration et trouver des bénévoles. Même si de nombreux Versaillais le savent, le Potager du Roi n'a aucun lien organisationnel avec le château de Versailles (ou la ville), il ne dépend que de l'ENSP, une école du Ministère de l'Agriculture.

Aujourd'hui l'association compte plus de 100 membres : des habitants de Versailles et également des passionnés du Potager du Roi et des experts (historiens, jardiniers, paysagistes, propriétaires de jardins historiques, etc.) soucieux de l'aider à retrouver tout son lustre. Parmi ces passionnés et experts, plusieurs sont venus réfléchir avec nous sans compter leur temps ! Nous avons également noué des liens avec d'autres associations sœurs et sommes très heureux que la société des Amis de Versailles ait accepté d'être membre d'honneur des Amis du Potager du Roi.

En matière de bénévolat et de mécénat avez-vous atteint vos buts ?

MS : En matière de bénévolat, nous venons de faire le point avec l'ENSP sur notre première année d'activité en commun. Tout le monde était content des résultats obtenus par Alexia de Buffévent qui a réussi à constituer un groupe d'une trentaine de bénévoles. Chaque lundi après-midi et chaque jeudi matin, huit à dix membres de l'association viennent aider les jardiniers. En Octobre dernier, nous avons participé, en collaboration avec les Croqueurs de Pommes et le Potager du Roi à organiser son exposition de pommes et de poires.

Sur le plan du mécénat, nous avons également établi un premier résultat. L'association est allée à New York en 2016 pour rétablir le lien qui avait existé dans les années 1990 entre le Potager du Roi et le WMF (World Monuments Fund), un organisme international de mécénat culturel (qui est également intervenu au Château de Versailles). En 2017, l'ENSP a déposé, en coopération avec l'association, un dossier de candidature du Potager du Roi au programme 'Watch 2018' du WMF. Et en Octobre 2017, le WMF annonçait que le Potager du Roi était l'un des 25 sites sélectionnés dans le cadre de Watch, et quelques jours plus tard une vingtaine de représentants du WMF venaient visiter le Potager du Roi !



Que peut apporter la sélection Watch ?

MS : Cette sélection peut permettre au Potager du Roi d'obtenir les quelques millions d'euros nécessaires à sa restauration. Mais ces fonds viendront à une condition : que le Potager du Roi dépose d'ici Juin 2018 un plan de conservation et de restauration crédible et soutenu par toutes les parties prenantes.

A l'association, nous pensons que le WMF est une fantastique opportunité de financement mais que l'avantage du dossier Watch n'est pas principalement financier ; il est de motiver le Potager du Roi à faire ce qui lui manque depuis plusieurs années : un plan de conservation et de développement. Pour nous, de nombreuses difficultés du Potager – et notamment celle d'attirer des mécènes – viennent de l'absence d'un tel plan et nous sommes convaincus que dès qu'il aura un plan crédible, le Potager du Roi n'aura probablement plus de problèmes de financement.

Pourquoi tant d'intérêt autour du Potager du Roi ?

MS : C'est un constat fascinant : des étrangers pensent que le Potager du Roi est un lieu si unique qu'ils le considèrent comme l'un des 25 sites culturels à restaurer dans le monde en 2018 ! Tous les Versaillais réalisent que le Potager du Roi que l'on voit aujourd'hui est une sorte de miracle : plus de 300 ans après sa

création, le jardin de la Quintinie a pratiquement gardé sa structure d'origine. Et tout cela en dépit de la disparition de la Royauté, des turbulences de la Révolution, de l'installation de l'Ecole Nationale d'Horticulture (ENH), de la tentative de celle-ci de développer une fonction de production de gros, du départ de l'ENH et de son remplacement par l'ENSP (1995). C'est également un exemple unique en France (et probablement dans le monde) du jardin potager aristocratique du 17^{ème} siècle. Les lecteurs qui veulent en savoir plus sur ce qu'était un potager aristocratique peuvent se référer à l'excellent livre de Florent Quellier sur l'histoire des Potagers. Mais l'intérêt du Potager du Roi ne se limite pas à l'œuvre de La Quintinie. Il s'étend également à l'héritage de ses successeurs (Ce sont les Le Normand qui ont acclimaté l'ananas et le café) et surtout l'héritage de l'Ecole Nationale d'Horticulture (ENH) qui s'est installée au Potager du Roi en 1874 ; elle y a notamment planté des collections d'arbres fruitiers qui sont à l'origine de tous les espaliers, contre espaliers et autres formes fruitières que l'on peut toujours observer aujourd'hui et qui donnent au Potager du Roi son esthétique si appréciée. Ce qui est particulièrement réussi au Potager du Roi, c'est la combinaison harmonieuse des éléments des 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème} siècles. Les palmettes Legendre, les palmettes Verrier (motifs ornementaux et décoratifs en forme de feuille de palmier) et les cordons du 19^{ème} et 20^{ème} siècles viennent souligner et renforcer les alignements et perspectives des 17^{ème} et 18^{ème} siècles.



Qu'est ce qui ne va pas au Potager du Roi ?

MS : A ce stade, nous ne voulons pas répondre à cette question ; c'est à l'ENSP d'y répondre et de montrer son intention de faire les choses de façon différente ! C'est la première étape dans la

conduite d'un programme de changement : faire un diagnostic sérieux et identifier tout ce qui doit être fait différemment. Quand il s'agit de changer quelque chose dont vous êtes responsable c'est évidemment extrêmement difficile mais il est probable que l'ENSP doive réussir cette épreuve si elle veut espérer bénéficier du financement du WMF – et de tout autre mécène vraiment important. Nous espérons qu'elle y parvienne !

Le seul point que nous voudrions changer concerne l'autonomie du Potager du Roi vis-à-vis de l'ENSP. C'est un domaine dans lequel nous ne sommes pas d'accord avec l'ENSP : alors que celle-ci cherche à toujours plus intégrer le Potager dans l'Ecole, nous pensons que cela n'est pas une bonne idée et qu'il conviendrait plutôt de donner au Potager du Roi une réelle autonomie. Le débat entre intégration et autonomie est un vieux débat : ou bien on vise les synergies et on intègre ou au contraire on vise la spécificité, la créativité et le dynamisme de chaque unité et on donne l'autonomie nécessaire. Nous pensons que les synergies entre le Potager du Roi et l'ENSP ne sont pas très grandes et que le Potager a une telle réputation qu'il pourrait probablement mobiliser toutes les ressources dont il a besoin s'il était autonome. Comprenons nous bien cependant : autonome ne veut pas dire indépendant et le Potager du Roi pourrait très bien être autonome au sein de l'ENSP – comme le sont souvent les exploitations agricoles au sein des lycées agricoles.

Le Potager du Roi va-t-il obtenir le soutien de Watch ?

MS : Nous sommes persuadés que le Potager du Roi peut obtenir un financement significatif du WMF – plusieurs millions - mais pour cela il y a des conditions à remplir. Même si nous ne savons pas comment les spécialistes du WMF vont prendre leur décision, nous connaissons par contre les critères qu'ils ont annoncé dans le programme Watch. Ce sont d'abord de réelles Intentions de changement... nous venons d'en parler.

C'est également le fait que le plan de conservation et de changement soit développé en coopération avec l'ensemble des parties prenantes, ce dont nous sommes encore quelque peu éloignés. Depuis quelques mois il y a bien un groupe de travail qui rassemble des représentants de l'ENSP, du Ministère de l'Agriculture et de l'association des Amis du Potager du Roi. C'est bien mais nos chances d'obtenir un financement du WMF seraient plus grandes si le groupe incluait également des représentants de la Ville, du Château, du Ministère de la Culture, des filières professionnelles, etc. Une plus grande ouverture est toujours possible mais le temps presse.

Que peuvent faire les Versaillais pour aider à obtenir des financements du WMF ?

MS : Ils peuvent faire beaucoup !

Pour augmenter les chances d'obtenir un financement, les Versaillais doivent s'investir et dire ce qu'ils attendent du Potager du Roi. Nous venons d'effectuer une enquête sur les attentes des habitants et des associations du quartier et allons bientôt les soumettre à l'ENSP, aux membres de l'association et à tous ceux qui s'intéressent au Potager du Roi. Venez discuter, enrichir ces résultats et contribuer à bâtir le futur du site !

Guillaume Pahlawan

Vous pouvez contacter à l'association :

amisdupotagerduroi@yahoo.fr

L'association sera présente au Potager du Roi les 5 et 6 Mai (Esprit Jardin) et les 16 et 17 Juin

La légende du Parc aux cerfs

En août 1744, le roi Louis XV qui est à Metz, en campagne sur le front lorrain, tombe gravement malade, accablé de fièvre et de maux de tête. Du 4 au 15, jour de l'Assomption, son état ne cesse d'empirer. Au point que lui est délivrée l'extrême onction. Le « parti dévot » à la Cour a vu là l'occasion de laver la honte des frasques notoires du jeune souverain (34 ans) qui entretient alors deux maîtresses officielles, les sœurs de Nesle. Une autre de celles-ci est morte en couches des œuvres royales en 1741 et la plus adulée, Marie Anne, a été faite duchesse de Châteauroux. Alors le roi, à l'agonie, se reprend avec pompe et décorum. Il promet, s'il survit par miracle et selon les insondables desseins de la Providence, de mener une vie enfin pure c'est-à-dire décente, auprès de sa tendre mais bien âgée et peu folichonne épouse, Marie Leszczyńska qui lui a donné dix enfants, dont huit filles. Et il se rétablit peu à peu sur la fin du mois. Tenu par sa promesse, prisonnier de son repentir affiché, il renvoie donc les deux sœurs si suaves mais aussi ...son premier aumônier, qui poussa tant, ces jours de Metz, à rendre sage le royal moribond.

On aura deviné que ce grand gaillard (1,80 m, 80 kg), reprenant goût à la vie, ne tarde pas à succomber de nouveau aux flèches de Cupidon. Pire, il tombe l'année suivante, « vraiment » amoureux, d'une Jeanne Antoinette Poisson, épouse le Normant d'Etiolles, aussi fine que jolie, brillante, exquise, fort lancée dans les milieux de la haute finance et des beaux esprits, celle qu'il fera marquise de Pompadour puis duchesse de Ménars.

Tout ce que la Cour compte de dévots patentés, et il n'en manque pas, se ligue en une faction animée par le dauphin Louis qui hait carrément la Pompadour, incarnation du démon et, dirions nous, de la « gauche caviar ». Ajoutons que bien des gens de l'entourage s'étonnent aussi de ce que le roi accorde, à la fin de la guerre dite de succession d'Autriche (1740-48) une paix fort généreuse aux puissances vaincues, en particulier à l'Angleterre, pour instaurer un équilibre durable du continent, régi depuis Versailles. Il laisse le meilleur butin (la Silésie) à l'allié prussien, un affreux protestant, ami des esprits forts. On ameute donc par libelles l'opinion contre la paix « bête » et le fait de s'être « battu pour le roi de Prusse » (l'expression fut si bien reçue qu'elle a survécu jusqu'à nous). Et c'est le début de la fin de la popularité du « bien aimé » Louis XV, à l'heure même où le royaume, autrement dit la France, atteint sans doute le sommet de sa puissance et de son influence en Europe.

Dans ce contexte où le roi s'est coupé d'une bonne partie des siens, famille, Conseils et Cour, va naître une fantastique rumeur, un redoutable mécanisme, dirions nous, de « fake news », connu sous l'étrange appellation de « Parc aux cerfs » (disons plutôt aux biches en l'espèce).



Mme de Pompadour vers 1755 par Maurice Quentin de La Tour – Musée du Louvre

Elle désigne le lotissement de l'actuel quartier St Louis ainsi nommé en raison de la réserve de gibier établie en ces lieux sous Louis XIII et qui fonctionna jusqu'à la fin du XVII^e siècle. En 1755, le roi y acquit par le biais d'un prête nom, une maison et jardin à l'actuel n° 4 de la rue St Médéric. Dans la légende courante, cela devint : Louis XV entretenait et visitait des gamines au Parc aux cerfs, s'y rendait la nuit tombée et les folles orgies du lieu étaient organisées par La Pompadour, lasse voire frigide, débarrassée ainsi de répondre aux trop insistantes assiduités de son illustre amant. Ce conte à dormir debout se répandit telle la calomnie de Beaumarchais et vogua, entre autres, jusqu'à l'histoire de France de Michelet, sans préjudice de nombreux épigones. En réalité, loin de la « centaine de petites maîtresses », on ne connaît dans la période de 1750 à 65 qu'une dizaine de filles faciles identifiables, certes jeunes mais nubiles, livrées en douce au



Illustration tirée des Chroniques du XVIIIème siècle

plaisir du roi. La plus célèbre fut Louise O' Murphy, 16 ans en 1753 quand elle tombe enceinte du monarque et qui a trouvé récemment son biographe (Camille Pascal - le goût du roi - Perrin 2012). Elle et ses trois sœurs n'avaient rien d'innocent : établies par leurs propres parents comme prostituées de luxe, elles sont alors connues par le tout Paris du dévergondage. Les rondeurs de l'une de ces « Irish sisters » (Louise ou une autre) eurent même les honneurs d'un fort célèbre tableau de Boucher, aussi beau qu'éloquent (*). A coup sur, une publicité de premier ordre ...

(*) Daté de 1752, il a été conservé en deux versions, respectivement, la plus belle à la Pinacothèque de Munich et l'autre au musée de Cologne. La légende, une de plus, veut que Louis XV vit d'abord le tableau et le trouva si prometteur qu'il réclama l'originale. Casanova dans ses Mémoires prétend avoir joué lui-même le rôle de l'intermédiaire amateur d'art Au point où l'on en est ...

Outre donc qu'il n'y a naturellement pas trace là dedans de pédophilie, on aura compris que le monarque ne se déplaçait pas la nuit, déguisé, dans les rues de Versailles comme un

vulgaire bourgeois libidineux, qu'il n'y avait pas plus de 'parc' que d'orgies (en revanche, certains hauts personnages avaient bien une « maison de plaisir » dans le quartier, pas de fumée sans feu...) et qu'enfin la très huppée et raffinée Pompadour n'avait pas vraiment le profil d'une mère maquerelle, à la différence, du reste, du premier valet du roi, Dominique Lebel qui outre ce talent particulier de barbeau, avait été l'amant de la mère de la Pompadour... Enfin, on n'a aucune certitude sur la destination de la fameuse maison de la rue St Médéric, revendue en 1771.

Comment de telles inepties ont-elles donc pu néanmoins prospérer et eurent, de plus, la vie dure au point d'imprégner encore la plupart des ouvrages récents, toujours enclins à glisser sur la pente du sensationnel et à prendre pour argent comptant bien des ragots de témoins d'alors ?

La cause majeure en est évidemment la même qui fait vivre notre presse people : le fantôme de la corruption des élites dont on se repaît en principe pour s'en indigner, en fait s'en pourlécher. Mais en l'espèce, l'affaire n'est pas née dans des salles de rédaction. Elle a été montée, instrumentalisée, entretenue, par le clan de la Cour hostile à la « banquière libérale » Pompadour, aux Lumières, aux concessions aux puissances protestantes. Le clan, animé par Louis le Dauphin du Viennois (*), voulait la peau de « cette salope », quitte à salir le roi lui-même. Tous les coups étaient permis et l'on savait que le bon peuple, aguiché par ses « révélations », suivrait, qu'un jour ou l'autre le roi devrait céder et chasser l'intrigante qui, rugissait - on, « faisait la politique de la France » (autre mythe coriace démonté en 1928 par P de Nolhac) ... Mais il ne céda guère. Cependant dès 1756, le renversement des alliances en faveur de l'Autriche de Marie Thérèse marqua la victoire du parti dévot et plus encore, après la tentative d'assassinat du roi début 1757 par un déséquilibré, la répression ouverte contre les auteurs des Lumières et notamment leur Encyclopédie.

(*) Epoux depuis 1747 de Marie Joséphe de Saxe ; le couple donna trois futurs rois de France (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X), orphelins d'une dizaine d'années après les décès successifs de leur père (1765) puis de leur mère (1767).

Le grand déballage avait été payant. Cependant notre très vertueuse alliance autrichienne mena à la désastreuse guerre de sept ans, conclue en 1762 par le terrible traité de Paris, avec la perte du Canada, des Indes françaises et la domination durable des nations protestantes sur le monde occidental. Enfin le pouvoir des rumeurs se retourna plus tard contre leurs auteurs : la fille de Marie Thérèse d'Autriche, Marie Antoinette, devint reine de France mais assaillie à son tour de rumeurs et de calomnies, elle fut victime jusqu'à la mort de ses insanités qui avaient couvert d'une boue persistante Louis XV et sa trop sublime maîtresse.



L'ancienne maison de Providence : Du Dépôt de Mendicité à la création de l'EHPAD Lépine. 1845 - 2018

Longtemps la mendicité fut considérée comme un fléau. Sous Louis XIV, elle était un crime passible de galère. Elle était donc encore interdite sous Louis-Philippe quand fut créé la MAISON DE PROVIDENCE CONTRE LA MENDICITÉ au bout de la rue des Chantiers.

Durant des siècles, les gueux et les miséreux, les déshérités de la société pullulaient, abandonnés à leur sort. Ils envahissaient alors les villes et parfois se regroupaient en bandes organisées souvent



agressives. Certains chômeurs, sans domicile et sans aide sociale, étaient bien obligés de demander l'aumône. D'autres étaient simplement des marginaux, des « gents sans aveux », des réprouvés du système, vivant de larcins ou d'aumônes aléatoires. Leur nombre et leur agressivité effrayaient la population qui ne sut s'en défendre que par la répression allant du crime au délit. Napoléon créa en 1804 les Dépôts de Mendicité. Mais la loi réprimant la mendicité ne fut supprimée qu'en 1990 lors de la réforme du code pénal !

A Versailles, il fallut attendre 1840 pour que le conseil municipal, présidé par Ovide Rémy, décide d'ouvrir à Versailles un Dépôt de Mendicité. On créa une commission, dont fit partie M. Edmé Frémy, qui pensait urgent de s'occuper de la mendicité puisqu'elle « était un grand malheur avant de devenir un délit ». La commission préconisa donc une 'maison de refuge' et proposa de l'édifier sur un terrain au 49 rue des Chantiers, appartenant à M. Philippe Leroux, marchand de vin qui s'en servait d'entrepôt. Le budget de la ville s'avérant insuffisant, on fit appel à des souscripteurs bénévoles. Quatre ans plus tard, le maire déclarait avoir recueilli la somme

de 27.559 francs de l'époque et remerciait les généreux et nombreux bienfaiteurs parmi lesquels nous relevons : les curés de Saint-Symphorien et de Notre-Dame, le maire Ovide Rémillly, M. Lambinet, l'architecte Blondel, le proviseur du lycée, le docteur Despagne qui créera plus tard la Maison Despagne, et bien d'autres.

Les travaux commencèrent aussitôt, au 'dépôt de mendicité' on préféra la dénomination de « Maison de Providence contre la mendicité. ». Elle fut inaugurée en 1846 et sa direction confiée à trois sœurs de la Congrégation des Filles de la Sagesse qui avaient déjà une maison rue de Grand-Montreuil. A l'époque, la maison se trouvait à la limite des dernières maisons de Versailles, pour ainsi dire à la campagne, entourée de champs, de vergers, de primeurs. On la décrivait « favorisée par un air salubre, à proximité des bois ». Elle se constitua un jardin et un potager. Les voies ferrées ni le pont des chantiers n'existaient encore.

C'est alors que durant deux ans, le quartier fut bouleversé par les travaux de construction de la nouvelle ligne de la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest venant de Montparnasse. La construction du pont de pierre des Chantiers et de la gare ôta à La Providence son aspect campagnard. La Compagnie expropria une partie des terrains qu'elle venait d'acheter. Puis au fil des années, à chaque agrandissement des voies, en 1878, 1884 puis 1914, de nouvelles expropriations amputèrent progressivement ce qui lui restait. En cette fin de siècle les mentalités et la société évoluaient. Très vite on commença à y accueillir les vieillards les plus démunis. La mendicité n'était plus le problème de la ville. La Providence se transforma en maison de retraite. En 1869 on inaugura la chapelle et en 1870, quand les prussiens envahirent Versailles, la maison accueillait 90 pensionnaires. En 1882, on l'agrandit d'un deuxième étage et en 1914, à la veille de la grande guerre, elle hébergeait 113 pensionnaires et était dirigée par douze sœurs. Le confort était spartiate. L'éclairage fonctionnait avec d'antiques lampes à l'huile jusqu'en 1914. Elles furent remplacées par des lampes à gaz et l'électricité n'y fut installée qu'en 1936.

Depuis sa création, La Providence n'était pratiquement financée que par des legs et des dons de particuliers, témoignant d'une générosité populaire constante tout au long du 19^e siècle. En 1901, Madame Françoise Henriette Eugénie Lépine, vivant parcimonieusement au 14 rue Carnot, légua à la Municipalité la totalité de sa fortune qui était importante « à charge de construire une maison de retraite pour vieillards ». la municipalité ne l'utilisa pas avant plusieurs années. Après la guerre, on constata une raréfaction des bienfaiteurs à tel point qu'à la veille de 1940, l'association qui la gisait se trouva

régulièrement en déficit. En 1943, en plein milieu de la guerre, l'association dut accepter le principe d'une fusion avec le Fonds Lépine, fusion qui fut ajournée par les événements.

En 1944, le 24 juin au matin, le quartier des Chantiers fut bombardé faisant 324 morts à l'heure d'affluence des voyageurs partant au travail. Plusieurs bombes tombèrent sur la Providence, dans la rue, dans la cour et le jardin. L'immeuble fut ébranlé, la cuisine et la buanderie écrasées, portes et fenêtres arrachées, toitures soufflées, mais il n'y eut aucune victime. Les vieillards qui l'habitaient furent hébergés par la Solitude et les Petites Sœurs des Pauvres. Abandonnée pas ses locataires, la maison fut littéralement pillée.



En butte à de graves difficultés financières depuis déjà tant d'années, la Providence faillit être dissoute. Quelques réparations lui permirent de se maintenir jusqu'en 1983. Mais quand les sœurs quittèrent la Providence, la municipalité décida de la reconstruire entièrement. Le nombre croissant de personnes âgées, handicapées par l'âge ou la maladie, nécessitait une médicalisation et une modernisation de l'hébergement. Le Fonds Lépine issu de la donation de la veuve Lépine, géré par la ville et le nouveau CCAS, est utilisé pour la construction de la nouvelle Maison de Retraite Lépine-Providence, inaugurée en 1989. Ce sont ces bâtiments à nouveau rénovés, modernisés et complétés de services nouveaux qui ont permis la création de l'EHPAD LEPINE-PROVIDENCE, inaugurée en janvier.

Claude Sentilhes

Sources : Jean Vatus, histoire de la Maison de Providence de Versailles.1991. Ed. APIL. Versailles. / J. Royen. Versailles, le quartier des Chantiers et son histoire.2008. Rapport Groupe de recherche. UIA. / J.A. Le Roi, Histoire des rues de Versailles.1861. pp 558-559..

Prélèvement à la source : se préparer sans attendre

Applicable dès le 1er janvier 2019, le prélèvement à la source pourrait produire des tensions avec les salariés si son arrivée n'est pas bien préparée. Voulue par François Hollande, reportée d'un an par son successeur, la réforme du prélèvement à la source (PAS) s'appliquera le 1er janvier 2019. Pour les employeurs, cette réforme n'est pas un cadeau. Il leur reviendra, pour le compte de l'Etat, de récolter l'impôt sur le revenu de leurs salariés

Une mission délicate qui risque, si elle n'est pas préparée en amont, de compliquer leurs rapports avec l'administration fiscale mais aussi et surtout avec leurs propres employés. Une bonne raison pour identifier dès maintenant les différents chantiers à entreprendre pour mener à bien cette transition.

De même que le passage du franc à l'euro a créé une impression, démentie par l'INSEE, d'une augmentation des prix et de comportement opportunistes de la part des commerçants, le même genre de biais pourrait se produire avec la mise en place du prélèvement à la source. Même si, sur le fond, la rémunération versée à chaque salarié ne restera identique, la baisse du revenu net versé sur la feuille de paie en janvier 2019 risque de provoquer questions ou incompréhensions.

C'est pourquoi une attention particulière à l'accompagnement des salariés sera déterminante. Dès la communication par l'administration des taux d'imposition de leurs salariés (en septembre), il sera de bonne pédagogie d'éditer des bulletins de paie intégrant le PAS (de même qu'on indiquait les montants en euros avant le passage à la nouvelle monnaie).

La communication du taux du PAS, dans la mesure où ce dernier traduit la situation financière du salarié (et de son couple) au-delà de sa simple rémunération, peut également être à l'origine de tensions. C'est une information confidentielle et privilégiée qui peut avoir des incidences sur la relation employeur/salarié. Grâce au taux du PAS, l'employeur peut, par exemple, savoir si son salarié est dans une situation financière favorable



ou défavorable et ainsi utiliser cette information à des fins de négociation, ce qui peut inquiéter les salariés. Là encore, l'entreprise a tout intérêt à anticiper la situation en informant dès maintenant ses salariés, notamment sur le fait qu'ils ont la possibilité de demander à l'administration fiscale de communiquer à leur employeur un taux de PAS non personnalisé (taux neutre) qui ne traduit que leur niveau de salaire. La législation du PAS prévoit également la possibilité d'opter pour un taux individualisé destiné à prendre en compte les disparités de revenus qui pourraient exister au sein d'un couple.

Il faut bien noter que l'employeur n'est que le collecteur de l'impôt. Il n'a pas vocation à devenir l'interlocuteur fiscal de ses salariés. Il est important de bien communiquer sur ce point, sans quoi les services RH vont rapidement devoir gérer des demandes auxquelles ils ne pourront pas répondre.

Enfin, comme souvent, ne pas oublier les aspects techniques : en cas de dysfonctionnement informatique, la responsabilité de l'entreprise peut être engagée. La discussion avec les éditeurs informatiques doit permettre de réaliser les tests nécessaires pour prendre en compte les éventuelles complexités de votre organisation.

Le prélèvement à la source est bien un projet qui demandera de prendre en compte de nombreux aspects et doit ainsi gérer en mode projet avec une équipe qui suit les différents chantiers à mettre en place.

Philippe BENECH, Associé, BD04

BDO, cabinet d'audit et de conseil leader à Versailles, et présent dans 40 bureaux en France et 162 pays dans le monde. Pour en savoir plus : contact@bdo.fr et www.bdo.fr.

L'actualité de Versailles Club d'affaires

LANCEMENT DU DISPOSITIF « ACHATS » PME/GRANDS GROUPES DE PARIS-SACLAY

L'établissement public d'aménagement Paris-Saclay a contacté Versailles Club d'Affaires en 2016, ainsi que quelques autres clubs d'affaires de la région, pour avoir leurs avis sur l'économie du territoire (Saclay / Versailles / Saint-Quentin en Yvelines). Suite à ces premiers échanges, il a été décidé de réunir une vingtaine d'acteurs économiques afin de réfléchir aux actions pertinentes qui pourraient être menées en commun. Suite à cette réunion, il a été décidé que l'action première qui devait être réalisée consisterait à faciliter l'accès des PME locales aux Grands Groupes. Le Chargé des relations aux entreprises de l'établissement Public d'aménagement de Paris-Saclay est venu à notre dernier petit déjeuner au Château de Versailles du 3 mai. Il a pu nous présenter le dispositif et nous indiquer la date de la réunion de lancement qui aura lieu fin juin au Commissariat à l'Energie Atomique. Si vous n'avez pu y participer et souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter : contact@affairesversailles.com – 06.62.23.52.80.



PARTIR EN CHINE AVEC LE CORRESPONDANT DU CLUB



Versailles Club d'Affaires dispose de plusieurs correspondants à l'étranger afin de faciliter les échanges internationaux avec Versailles. Suite à une rencontre avec la directrice des hôpitaux de Versailles, adhérente du club, il a été décidé de créer un échange entre Versailles et la Chine dans le domaine de la santé tant d'un point de vue économique que scientifique. Un premier départ en petit comité a eu lieu au mois de janvier dernier en Chine. Plusieurs rencontres ont eu lieu à Versailles avec des investisseurs chinois. Un départ plus important d'une vingtaine d'entreprises aura lieu en cette fin d'année et un forum Franco-Chinois sur Versailles est prévu fin 2018 / courant 2019. **Notre correspondant du club sera présent à notre petit déjeuner de Versailles Club d'Affaires au Château de Versailles le jeudi 7 juin 2018.** Il vous expliquera tout sur cet échange Versailles / Chine

L'ACTUALITÉ DU CLUB EN MAI ET JUIN :

Permanence tous les lundis matins (sauf le 21 mai et le 11 juin), dans les locaux de Versailles Club d'Affaires dans la gare de Versailles Rive-Droite

Formations & Ateliers (Gare de Versailles Rive-Droite) :

Référencement internet le jeudi 17 mai

Savoir lire un bilan et un compte de résultat le jeudi 24 mai

Testez votre concept de création le samedi 26 mai

Créer un Budget Prévisionnel le jeudi 31 mai

Les indicateurs de gestion le jeudi 21 juin

Petit déjeuner au Château de Versailles le jeudi 7 juin 2018.

Invité : Le correspondant du club en Chine – Présentation du projet Versailles / Chine dans le domaine de la santé

Versailles Club d'Affaires est une association de chefs d'entreprise, existant depuis 2004. Elle réunit les dirigeants d'entreprise de toute taille et de tout secteur.

Pour en savoir plus : www.affairesversailles.com

Le droit de la famille ne peut être ubérisé !

Depuis un an, le divorce par consentement mutuel a été confié par le législateur aux avocats, garant de la protection des droits des époux.

Un nouveau projet de réforme, voulant répondre aux difficultés rencontrées par le système judiciaire, projette d'introduire dans un certain nombre de procédures, et particulièrement en matière familiale, une forme d'« ubérisation » de l'action en justice : dématérialisation, simplification outrancière, éloignement du juge... **Que deviendra l'humanité qui doit présider à tout acte de justice ?**

Cette réforme engagée par l'intermédiaire d'une loi dite « de programmation », à laquelle s'est opposée le Conseil National des Barreaux (instance représentative de la profession d'avocat) et tous les barreaux, a entraîné une très forte mobilisation ces dernières semaines. Elle a été conçue « hors sol », sans concertation avec les avocats, alors qu'ils sont partenaires au quotidien du justiciable et du juge dans le difficile parcours de justice...

La question sensible des procédures familiales

Pour tous les praticiens, le contentieux familial est singulier puisqu'il fait entrer magistrats et avocats au sein du cercle de famille, dans le secret d'un espace jusqu'alors privé. Un lieu intime, souvent cloisonné, impénétrable où se déroule parfois l'inavouable dans les cas les plus extrêmes.

Pour une avocate spécialisée, le quotidien des procédures familiales est le plus complexe humainement « Vous devez gérer des émotions, mettre des mots sur certaines souffrances, analyser les conséquences juridiques de certains événements d'une vie familiale ou conjugale qui étaient destinés, par nature, à rester privés. On vous en veut souvent pour ça. On vous en veut pour tout un tas de choses parce que ça soulage de croire un instant que quelqu'un d'autre est responsable de la

situation de désarroi dans laquelle on se trouve. Le justiciable n'est pas armé, quoi qu'on en pense ou en dise, pour se jeter seul dans ces procédures où la raison est bien souvent reléguée au second plan. »

Lorsqu'on pose la question du rôle de l'avocat et l'attente de leur client, la réponse est unanime : « de la compétence et de l'humanité ». **À l'opposé d'un divorce « dématérialisé » c'est-à-dire « déshumanisé ».**

Nathalie, 38 ans « J'avais besoin de quelqu'un pour m'aider dans cette procédure parce que je ne savais même pas quoi demander. Et puis j'avais peur qu'on me retire mes enfants, mon ex-mari me menaçait de les prendre. J'ai été contente de trouver un avocat pour m'expliquer mes droits, et même ceux de mes enfants. Ils ont même eu une avocate qui a pu parler pour eux au juge. »

Et l'on se souvient du sondage national commandé par le Barreau de Versailles alors que planait déjà un risque de banalisation des procédures familiales. Il démontrait une évidence, oubliée des

gestionnaires. Pour tous les français, **« la séparation ou le divorce font toujours souffrir »**. Parce qu'il ne pourront jamais ressentir ni comprendre une souffrance, les algorithmes ne remplaceront jamais le juge ni la défense !

Comme l'affirme Me Christine Blanchard-Masi, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Versailles « Dans de nombreuses situations, il est indispensable de faire entrer le juge aux affaires au sein du foyer familial à travers un dossier. Le rôle de l'avocat est alors de mettre en lumière, d'expliquer au magistrat. Chaque situation est particulière. Le jugement sera alors rendu en pleine connaissance d'une situation psychologique et matérielle, afin que les intérêts de chacun, mais surtout celui supérieur de l'Enfant, soient protégés. Aucun algorithme ou agent des Caisses d'Allocations Familiales (auxquelles le législateur voudrait confier la fixation des pensions alimentaires) ne pourra remplacer l'avocat ».

La proximité des compétences : www.barreaudeversailles.com





AVOCAT D'ENFANT ET CADRE LEGAL

La texte fondateur de l'organisation de la défense des droits de l'enfant en France est la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), du 20 novembre 1989.

En matière pénale : l'article 4.1 de l'ordonnance du 2 février 1945 pose le principe de la présence de l'avocat. La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016, dite « de modernisation de la justice du XXI^e siècle », complète ce texte en rendant obligatoire, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'assistance par un avocat des enfants placés en garde à vue.

En matière civile : l'article 388-1 du Code civil, rend possible l'assistance par un avocat de l'enfant qui demande au juge à être auditionné dans toute procédure le concernant. Le juge doit s'assurer que le mineur a bien été informé de ce droit. L'article 1186 du Code de procédure civile, ajoute que « le mineur capable de discernement, les parents, le tuteur ou la personne ou le représentant du service à qui l'enfant a été confié peuvent faire choix d'un conseil ou demander au juge que le bâtonnier leur en désigne un d'office. La désignation doit intervenir dans les huit jours de la demande. »

PORTER LA VOIX DE L'ENFANT

Près de cinquante avocats du Barreau de Versailles sont spécialisés dans la défense de l'Enfant. « **Porter la voix** » du mineur en matière familiale ou répressive est un **engagement**. Il suppose formation, compréhension, bienveillance et professionnalisme tout au long du « parcours judiciaire » encore plus traumatisant pour un enfant.

Aujourd'hui, la majorité des cas de représentation ou d'assistance de l'Enfant concerne des violences ou abus, des divorces ou séparations et, en défense pénale, lorsqu'il est impliqué dans un crime ou un délit.

L'avocat d'enfant intervient alors « *pour que soit écoutée sa parole* » devant le juge, dont la lourde charge est de protéger avant tout les intérêts du mineur. Pour que ces enfants privés de voix par leur minorité puissent néanmoins parler ... Pour la présidente de la Commission spécialisée du Barreau de Versailles, l'avocat d'enfant œuvre pour

« *faire grandir ces enfants* » souvent otages du conflits des adultes. En quelque sorte, pour que « *ces petits clients deviennent de bonnes personnes* ».



Pour contacter un avocat d'enfant

L'avocat d'Enfant est désigné par le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, lorsque les circonstances l'exigent. Il intervient gratuitement. Des consultations sont organisées au Tribunal de Grande Instance de Versailles tous les mercredis, uniquement sur rendez-vous, de 14h à 17h00 (01.30.83.25.25).

www.barreaudeversailles.com

Coup de Cœur

Les bijoux bleus Katarina WINKLER

Editions Jacqueline CHAMBON
21 € - prix éditeur

Le quotidien terrible de Filiz, turque qui va braver l'interdiction parentale et s'enfuir de la ferme familiale pour se marier avec le beau Yunus. Elle a treize ans et pense faire un mariage d'amour romantique. Mais le conte de fées se transforme en cauchemar : sa belle mère la considère comme une domestique, Yunus est un époux violent, jaloux, dominateur, qui la bat et va lui laisser sur la peau des bijoux bleus.

Ce court roman basé sur une histoire vécue se lit d'une traite et marque le lecteur de part son intensité, sa langue sèche et poétique.



GIBERT JOSEPH



Coup de coeur de
Dominique
(Rayon Littérature)

Coup de Cœur

Adam et Eve Ryoichi IKEGAMI et Hideo YAMAMOTO

Editions KAZE
8,29 € - prix éditeur

Image de la violence invisible qui irrigue la société souterraine japonaise, Adam et Eve raconte comment sept yakusas se retrouvent pris au piège d'un danger plus grand. Un huis-clos macabre d'une extrême violence visuelle et d'une impressionnante mise en scène, entièrement tournée autour de la notion de mouvement dans l'espace. Les dessins sont particulièrement réussis, puisqu'ils parviennent à rendre visible ce qui ne l'est pas, tout en créant une atmosphère de crainte intense et réaliste. Une oeuvre rythmée qui dérange, à réserver à un public averti. (Série en deux tomes)



GIBERT JOSEPH



Coup de coeur de
Ronan
(Rayon BD/Manga)

Coup de Cœur

SuperMutant Magic Academy Jilian TAMAOKI

Editions DENOEL GRAPHIC
21,90 € - prix éditeur

Prenez une base Snoopy et les Peanuts. Découpez Harry Potter en dés. Saupoudrez d'X-Men. Mixez avec des éléments manga. Ajoutez-y des personnages farfelus comme une fille aux oreilles de chat ou un garçon éternel, en proie à leurs angoisses existentielles d'adolescents.

Faites cuire et laissez reposer. Voilà, vous avez votre SuperMutant Magic Academy. Et bonne lecture bien sûr !



GIBERT JOSEPH



Coup de coeur de
Ronan
(Rayon BD/Manga)

Coup de Cœur

Un jardin de sable Earl THOMPSON

Editions MONSIEUR TOUSSAINT LOUVERTURE
24,50 € - prix éditeur

Dans les années 30/40 aux Etats Unis, nous suivons l'enfance et l'adolescence de Jacky jusqu'à son départ du foyer familial pour s'engager dans les marines. Laissez-vous embarquer dans ce gros roman, formidable, terrible, avec des personnages saisissants. C'est un roman qui bouscule le lecteur et ne peut pas le laisser indifférent. Il y a ceux qui aimeront et ceux qui détesteront car il y a du scabreux et de l'impur, de la violence aussi, du sexe, de la tristesse. Une vision sociale des laissés pour compte du rêve américain, qui survivent par tous les moyens honnêtes ou malhonnêtes.

Earl Thompson ne fait pas d'analyse psychologique, il laisse vivre ses personnages sans aucun jugement. Le lecteur passe par toutes sortes d'émotions (empathie, dégoût, tristesse, rire)



GIBERT JOSEPH



Coup de coeur de
Dominique
(Rayon Littérature)

Une semaine de « swing » !

Le « Versailles Jazz Festival » fête ses 15 ans, à Versailles mais aussi à Buc et Toussus le Noble, aussi bien dans les maisons de quartier qu'à la Royale Factory ou au Montansier, le temps d'une semaine le jazz est partout !

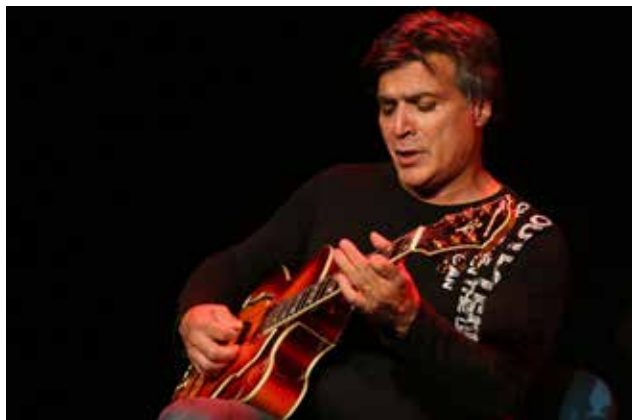
A mateur de jazz très éclairé, Olivier Silhol, consultant en management, enseignant à Polytechnique et à l'ISC Paris, a pris la présidence du « Versailles Jazz Festival » il y a aujourd'hui cinq ans. Ce Bucois succède à sa fille Perrine qui avait participé à la création de l'événement il y a quinze ans. Le « Versailles Festival Jazz » a connu dix ans d'âge d'or, très soutenu par le département, la ville et des sponsors privés. Mais depuis cinq ans le département n'est plus présent, les sponsors ont désertés. La ville de Versailles le soutient toujours et ouvre à certains concerts les salles des maisons de quartier. Avec moins de moyens il est difficile de payer des têtes d'affiches connues du grand public. Cependant tous les concerts sont donnés par des musiciens professionnels aux prestations d'une qualité irréprochable et dans une grande variété de styles.

A chacun son jazz

Une des motivations de ce festival est d'attirer un public de néophytes, de tous âges, aux univers et goûts musicaux variés, prêt à sortir des sentiers battus du classique et du baroque si chers aux Versaillais. Pour ce faire les personnes en charge de la programmation évitent le jazz « trop complexe comme le free jazz et le jazz expérimental qui peuvent en rebuter plus d'un ». En revanche l'accent est mis sur le jazz vocal, plusieurs chanteuses et crooners vont se produire. Il faut savoir qu'à la périphérie du « jazz pur » se trouvent le jazz latino, le funk, le gospel, le jazz manouche, le jazz de l'Europe de l'Est et bien sûr les traditionnels bossa nova, be bop et swing. Ces différents jazz seront représentés lors de nombreux concerts du mercredi 15 au mercredi 23 mai.

Pour tous les goûts et pour tous les âges

Un spectacle pour enfants dès cinq ans est proposé le 20 mai « Faut que ça swingue » par le « Philro Jazz Project » de Toulouse et pour les plus grands une master classe est animée par Sylvain Beuf, professeur au Conservatoire. Certains concerts



Ninine Garcia Photo Moïse Fournier

VERSAILLES

15^e Édition

Versailles Jazz Festival

du 15 au 23 mai 2018

Ninine Garcia Quartet
le 15 mai Théâtre des Arcades à Buc

Masterclass de Michaël Joussein
le 16 mai Conservatoire de Versailles

Big Band du Conservatoire
avec Michaël Joussein
le 16 mai Le Bateau

Sandrine Adrien Quartet
le 17 mai La Royale Factory

Chorale White Spirit
le 18 mai Église Sainte-Elisabeth de Hongrie

Christophe Dunglas Trio
le 18 mai Espace Du Plessis
à Toussus-le-Noble

Naysing Quintet
le 19 mai Salle Marcelle Tassencourt

« Faut que ça swingue »
spectacle pour enfants Philro Jazz Project
le 20 mai Salle Marcelle Tassencourt

Trio Seimani
le 20 mai Le Bateau

Florence Davis
le 22 mai
Salle Delavaud à Porchefontaine

Trio Skazat
le 23 mai Théâtre Montansier

www.versaillesjazzfestival.fr

sont gratuits, d'autres à des prix très raisonnables, toujours dans l'optique d'être accessibles au maximum et de faire oublier les préjugés ! En parallèle, la forme « off » du festival permettra aux musiciens amateurs de haut niveau de se produire dans différents bars ou restaurants.

Et si le cœur vous en dit, sachez que l'association du « Versailles Jazz festival » serait très heureuse d'accueillir des bénévoles supplémentaires, et pourquoi pas des « jeunes » désireux de faire partager leurs connaissances des réseaux sociaux, l'union fait la force, créativité et joie de vivre seront au rendez-vous en cette semaine de mai, Vive le jazz !

Véronique Ithurbide

DU 15 au 23 mai, Réservations sur Fnac.com et Placeminute.com
www.versaillesjazzfestival.fr
vjf.2017@laposte.net

Exposition : Le cheval, art et pouvoir

Le cheval fut longtemps, au-delà de ses usages agraires, la force centrale des armées mais aussi le compagnon des plaisirs des puissants : chasse, jeux ' montés ', mondanités, défilés ... L'aristocratie ne se concevait pas sans montures, carrosses ni écuries. La monarchie française, en son éclat versaillais, brilla donc aussi en la matière : Ecuries royales de la place d'Armes, dirigées par un grand (et petit) Ecuyer, pourvues de 2000 chevaux, école d'art équestre et savoir technique massivement mobilisé en hippiatrie (médecine du cheval), hippotomie (anatomie), sellerie et maréchalerie.

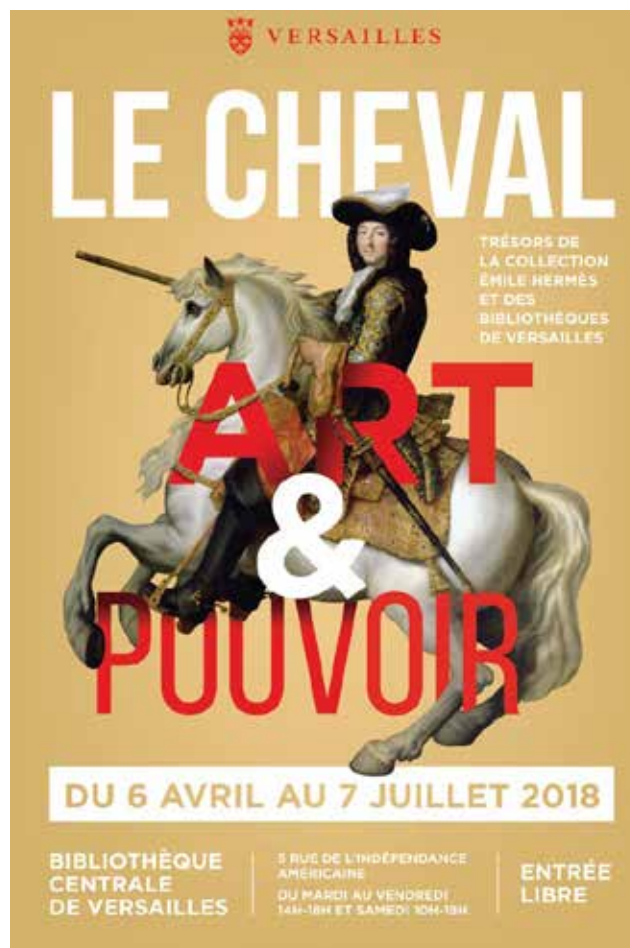
L'exposition présentée dans l'écrin des cinq salles des Affaires étrangères allie, pour évoquer cette ère du cheval triomphant, à des pièces tirées des collections municipales les plus beaux objets de la collection privée de la maison de sellerie Hermès. Plus exactement d'Emile Hermès, petit fils du fondateur qui dirigea la firme de 1916 à 1951 et opéra notamment sa diversification vers les sacs en 1935 puis les fameux « carrés » de soie en 1937.

Dès la première salle, dite des puissances d'Italie, on mesure à quel point le luxe et l'art furent alors associés au cheval : monnaies et médailles, dont celle du passage de Bonaparte au St Bernard ou un très beau franc d'or équestre de Jean le Bon, harnachements de gala Hermès pour le comte de Chambord, le tsar Nicolas II, les présidents de notre III^e République...

En la salle des puissances d'Allemagne, c'est tout le savoir de l'art équestre qui est évoqué, quand il prend, en matière civile et non plus seulement militaire, sa place dans l'éducation noble de type renaissant aux cotés de l'escrime et de la danse. Un initiateur : le maître Antoine de Pluvinet, dont le « manège royal » est installé près des Tuileries sous Henri IV. Le point sans doute culminant fut atteint sous Louis XV au travers du traité d'Équitation de Montfaucon de Rogles ou de l'École de cavalerie de François Robichon de la Guérinière. Aux planches déployées de leurs magnifiques ouvrages s'ajoutent celles d'hippiatrie et d'hippotomie de l'âge classique, en particulier les planches de van der Meulen, repéré par Lebrun et appelé à la Cour pour sa maîtrise de cette spécialité.

La salle de France, parée comme on sait en permanence d'un majestueux portrait de Louis XV, célèbre les fastes équestres du roi Soleil, dont les carrousels, somptueux défilés costumés et « courses de bagues et de têtes », venus d'Italie. L'exemplaire personnel du roi des gravures rehaussées de gouache figurant le Carrousel de 1662 est aussi beau qu'émouvant. Les Ecuries royales, construites en 1679-82, sont largement évoquées.

On passe ensuite, dans les deux dernières salles, au XIX^e siècle. Napoléon III était bien présent dans la collection d'Emile Hermès. On peut ainsi admirer des pièces de harnachement impériales, un joli croquis de l'empereur à cheval par Constantin Guys et le tricycle équestre du petit prince. L'époque fut aussi celle d'une querelle célèbre en milieu hippique dont l'essentiel est ici retracé et illustré, entre Antoine Cartier d'Aure et François Baucher. Le premier, grand écuyer de Charles X puis patron du cadre de Saumur, en tenait pour l'intuition, le jeu subtil des bras et des jambes. Le second se fiait davantage à la connaissance précise de la physiologie équine et, sur cette base, à une « méthode raisonnée » fondée sur des mouvements



aussi précis qu'impérieux. Son ouvrage fut très répandu, en l'année 1842, dans la bonne société. Le duel des maestros dura fort sans être tranché car il opposait au fond deux esprits aussi indispensables l'un que l'autre, mais souvent exclusifs, la finesse et la géométrie. L'exposition s'achève par l'évocation de l'équitation des dames et du plein air urbain (jardins publics aux allées cavalières, création des hippodromes).

Ce trot rapide au travers de trois siècles équestres ouvre donc fort la curiosité. Il donne envie de plus amples découvertes, de chevauchés prolongées dans l'univers méconnu des anciennes grâces hippiques.

Bernard Legendre

Le 19 mai 2018 : Nuit européenne des musées au Château de Versailles

À l'occasion de la 14ème édition de la Nuit européenne des musées, le château de Versailles ouvre ses espaces les plus prestigieux : le Grand Appartement du Roi, la galerie des Glaces ainsi que la Chapelle royale. L'opportunité est ainsi donnée aux visiteurs de vivre une expérience nocturne privilégiée au cœur de l'ancienne résidence royale.

Après l'ouverture exceptionnelle de la Grande Écurie du roi en 2016 puis l'ouverture de la Chapelle royale en 2017, cette nouvelle édition de la Nuit européenne des musées mettra en lumière les lieux qui, depuis le XVII^e siècle, font la renommée de Versailles dans le monde entier.

Le parcours

Le public pourra apprécier, en nocturne, la galerie des Glaces ainsi que la Chapelle royale qui représente l'aménagement le plus audacieux mené à Versailles sous le règne de Louis XIV. La visite se poursuivra dans les espaces emblématiques du château de Versailles tels que l'enfilade des salons d'apparat ou encore la chambre du Roi. Cette promenade permettra aux noctambules de déambuler dans les salons qui accueillait au XVIII^e siècles cérémonies, festivités royales et soirées d'appartement.

Une place à la table du roi

À l'occasion de l'année européenne du patrimoine culturel, le Réseau des Résidences Royales Européennes présidé par le château de Versailles a conçu un programme d'activités et d'événements consacré au patrimoine gastronomique des Cours européennes intitulée «A place at the royal table». Dans ce cadre, les visiteurs du château de Versailles peuvent découvrir les Grands Appartements du Roi en explorant l'art de la table, l'alimentation et la gastronomie à la Cour. Disponible depuis le 15 mars sur l'audioguide et sur l'application de visite du château de Versailles, le public suivra ce parcours inédit le soir de la Nuit européenne des musées.

#Versaillesbynight

À l'occasion de cet événement, le château de Versailles invite tous les visiteurs à partager leur expérience sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et Twitter, avec le hashtag #Versaillesbynight

19 mai 2018

Entrée gratuite avec audioguide Horaires : 19h30 - 01h00
(dernière admission : 00h30)



Cour de Marbre
© château de Versailles, Thomas Garnier



Chapelle royale
© château de Versailles, Didier Saulnier



Salon de Mercure
© château de Versailles, Thomas Garnier



Galerie des Glaces
© château de Versailles, Thomas Garnier

Club Services

LIONS CLUB VERSAILLES TRIANON

MOBILISATION POUR LE CONCERT DU CŒUR



Fidèle à son action de service dans la Cité, le **Lions Club Versailles Trianon** a décidé de soutenir l'association « *Imagine for Margot* ». Celle-ci œuvre pour aider la recherche contre les « cancers pédiatriques » et accompagner les familles. Afin de recueillir des fonds lui permettant d'être l'un des parrains de la seconde édition du *Rallye du Cœur*, organisé au profit de cette association, le Club soutient un évènement exceptionnel.

Celui-ci sera coorganisé avec la **Gendarmerie Nationale**, au profit de l'association « *Gendarmes de Cœur* ». Rassemblés autour de valeurs communes de cohésion, d'entraide et de partage, cette association œuvre pour venir en aide aux militaires de la Gendarmerie et leurs familles en souffrance, frappés par un décès, la maladie ou un accident grave.

Venez soutenir ces actions en assistant

le mardi 12 JUIN 2018 à 18 heures

(Domaine de Versailles, Place du Grand Trianon, entrée Grille de la Reine), au

CONCERT DU CŒUR

donné par la **Musique de la Gendarmerie Mobile**

Créée en 1934, cette formation d'une soixantaine de musiciens interprétera un programme musical en deux parties



Concert gratuit – Annulation en cas de mauvais temps

Dons sur <https://concert-du-coeur.lions-club-france.org>

(Concert du Cœur) et sur place
(certificat de déduction fiscale)

Contact : lionsclub.versaillestrianon.fr

Soutien dans l'axe pour la formation

Avec un effectif de plus de 600 licenciés, dont près de 400 jeunes de moins de 21 ans, la réputation du RCV en tant que Club Formateur n'est pas plus à faire. Seulement voilà, sous des temps de vive concurrence d'autres sports, d'activités culturelles ou artistiques, en pleine évolution de son art, le rugby doit se réinventer pour séduire le plus grand nombre, garçons et filles, en loisir ou en compétition. Pour ce faire, le rugby en général et le rugby versaillais en particulier disposent de sérieux atouts.

En premier lieu vient la culture même et l'esprit de sport, la convivialité, la solidarité, l'engagement, citées parmi de nombreuses valeurs qui font de cette activité une véritable **école de vie**. En témoigne la réussite des Cadets (moins de 16 ans) et des Juniors (moins de 18 ans) qui, par une très belle journée d'avril, ont garni le Stade de Porchefontaine, plein comme un œuf, et étrillant une belle et ambitieuse formation du RC Suresnes, sur 2 matchs accomplis. Ce dimanche 8 avril a salué la qualité de la formation versaillaise, grâce à l'action d'entraîneurs impliqués, et celle de bénévoles passionnés qui donnent le temps et l'énergie à ces jeunes qui en valent la peine. Plus que tout, les 46 acteurs bleus et blancs de cette double confrontation, associés aux absents du jour, ont montré de la plus belle manière ce que le rugby leur avait apporté et leur apporte encore : une partition au diapason, une volonté collective de franchir et de progresser, la volonté de relever un ami quand il en a besoin, la certitude de souffrir mais de gagner ensemble, l'individu au service du groupe, la fête après l'effort. Au bout de ces 2 matchs, les qualifications pour les 2 équipes U16 et U18 aux phases finales du Championnat de France.



Vient ensuite la particularité du rugby, au-delà de l'image que l'on pourrait s'en faire, qui permet à toutes et tous de jouer : **il y a une place pour tous les gabarits au rugby !** Des petits vifs et rapides, des grandes, des costauds, des trapus, des longilignes... La science du rugby fait la part belle à tous les formats, comme autant de pièces indispensables d'un puzzle tactique et collectif. L'envie de faire du sport est là mais le contact vous tente moins ? Le rugby à toucher **#rugbya5** est là pour vous : rapidité, esquive, convivialité, équipe mixte, une vraie aventure de groupe et de bien-être. Vous avez un esprit de compétitrice/compétiteur et

souhaitez prendre part à la plus belle des aventures sportives et humaines ? La licence compétition est faite pour vous, à travers événements, entraînements et matchs de championnats, à partir de 5 ans et jusqu'à 35 ans (voire plus...), pour les garçons et les filles.



Enfin, le rugby est un sport qui rassemble, notamment au niveau professionnel. S'il est vrai que la notion de **valeurs** est un peu galvaudée de nos jours, il n'empêche que le socle de ce sport est fondé sur des convictions qui sont partagées par beaucoup. Les partenaires du RCV l'ont compris, eux qui soutiennent chaque année la formation et le jeu à la versaillaise, et qui tissent un réseau professionnel et local, pour l'image et les affaires, pour la passion ou la découverte. Sport spectaculaire, limite artistique, le rugby à Versailles est d'abord basé sur la vitesse et l'esquive, plus que sur le contact et la collision. Sport de combat toutefois, nous n'oublions pas que l'objectif est, collectivement, de gagner et de conserver le ballon, de gagner des matchs. Un projet d'entreprise en somme !

Alors, garçon ou fille, de tout âge :

Si vous souhaitez pratiquer le rugby Loisir, **REJOIGNEZ-NOUS !**

Si vous souhaitez pratiquer en compétition, **RENTREZ EN MÊLE !**

Si vous souhaitez soutenir le Club et la formation, **ENTREZ DANS LE PACK des PARTENAIRES !**

Contact : communication@rugby-versailles.org

Vos commerçants vous livrent & vous accompagnent

Versailles Portage

Association loi 1901 à but non lucratif d'intérêt général

80 rue de la Paroisse – 78000 Versailles / Tél. 01 30 97 10 00

versailles.portage@wanadoo.fr



LES COMMERÇANTS ADHERENTS À VERSAILLES PORTAGE

OPTIQUE

■ KRYS OPTIQUE

20 av de Saint Cloud
01 39 50 24 07

■ MALLET OPTIQUE

4 Passage Saint-Pierre
01 39 50 05 75

BANQUES

■ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

49-51 rue de la Paroisse
01 30 97 58 00



AUDIO-PROTHÈSES

■ LABORATOIRE AMPLIFON

100 rue de la Paroisse
01 30 83 14 98

■ AUDITION SANTÉ

1-3 rue Saint Simon
01 30 21 13 30

■ AUDITION CONSEIL

9 rue de la Paroisse
01 39 51 00 21

EPICERIE FINE

■ HEDIARD OLIVES&TENTATIONS

1 rue Ducis Carré à la Marée
01 39 51 89 27 01 30 21 73 16

FLEURS

■ AU NOM DE LA ROSE

21 rue de la Paroisse
01 39 51 88 74

■ L'ARBRE A PIVOINE

19 rue Hoche
01 39 50 23 84

■ SYMPHONIE FLORALE

42 rue des Chantiers
01 39 50 20 22

■ FLEURS de LYS

12 Esplanade Grand Siècle
01 39 50 94 51

PHARMACIE Service ouvert à toutes les pharmacies PHARMACIE

■ CLEMENCEAU

10 rue Georges Clemenceau
01 39 50 12 89

■ GRAND SIÈCLE

21 Esplanade
Grand Siècle
01 39 50 80 81

■ PASSAGE SAINT PIERRE

22 av de Saint Cloud
01 39 50 02 91

■ DU THEATRE

5 rue de la paroisse
01 39 50 06 20

■ DUPONT

68 rue de la Paroisse
01 39 50 26 14

■ KUOCH

45 rue Carnot
01 39 50 27 30

■ PRINCIPALE

18 rue du Maréchal Foch
01 39 50 09 23

■ FLOCH DENIAU

68 rue Albert Sarraut
01 39 50 66 43

■ MARTIN GERBAULT

33 rue de Satory
01 39 50 01 93

■ PORCHEFONTAINE

4 rue Coste
01 39 50 04 02

■ GARE RIVE DROITE

53 rue du Maréchal Foch
01 39 50 08 48

■ PASSEMENT PERILLEUX

1 Bld de Lesseps
01 30 21 70 80

■ PONT COLBERT

68 rue des Chantiers
01 39 51 00 29

■ PUIT D'ANGLES

41 Av. Lucien René Duchesne
01 39 69 52 40
La Celle St Cloud



PHARMACIE Service ouvert à toutes les pharmacies PHARMACIE

PRESSING

■ JM PRESSING

80 rue Yves Le Coz
01 30 21 61 29

JOAILLERIE/HORLOGERIE

■ LARROUTIS

14 rue du Maréchal Foch
01 39 50 23 41

CONFISEURS

■ AUX COLONNES

14 rue Hoche
01 39 50 30 74



**BOUCHERIE
CHARCUTIER
TRAITEUR**

■ **LES DELICES DU PALAIS**
4 rue du Maréchal Foch
01 39 50 01 11

■ **BOUCHERIE BOUGEARD**
Carré à la Marée
01 39 66 87 40

■ **BOUCHERIE COEURET**
10 rue de Montreuil
01 30 21 55 41

BOUCHERIE FOCH
36 rue du Maréchal Foch
01 39 50 09 89

■ **GENTELET VOLAILLES**
Carré à la Marée
01 39 50 01 46

■ **CHARCUTERIE SEPHAIRE**
17 rue des Deux Portes
01 39 50 30 25

■ **CHARCUTERIE PINAULT**
Carré aux Herbes
01 30 21 11 42

POISSONNERIE

■ **L'ESPADON**
Carré à la Marée
01 39 53 82 14

FROMAGERIE

■ **FROMAGERIE LE GALL**

Carré à la Marée
01 39 50 01 28
DIETETIQUE-BIO

**COIFFURE
ESTHETIQUE**

■ **ERIC COIFFURE**
11 bis place Hoche
01 39 51 55 57

■ **CORINNE RAIMBAULT**
Coiffure institut de beauté
8 Place Charost
01 39 02 22 64

■ **SYLVIE COQUET COIFFURE**
Esplanade Grand Siècle
01 39 50 98 48

**FRUITS LEGUMES
LEGUMES
TRAITEUR**

■ **IACONELLI**
Carré à la viande
01 39 49 95 93

■ **GARRY GUETTE**
Carré aux herbes
01 39 50 19 35

■ **AU PETIT MARCHÉ**
Carré à la Farine
01 30 21 99 22

■ **ESSENTIEL BIO**
Marché Notre Dame
(MARDI & VENDREDI)
06 26 07 34 74

DIETETIQUE-BIO

■ **NATURALIA**
88-90 rue de la Paroisse
01 30 21 72 43

■ **ESSENTIEL BIO**
Marché Notre Dame
(MARDI & VENDREDI)
06 26 07 34 74

**PATISserie
BOULANGERIE
TRAITEUR**

■ **GUINON**
60 rue de la Paroisse
01 39 50 01 84

■ **LE FOURNIL
DU ROI**
19 rue de Satory
01 39 50 40 58

■ **MAISON AKOE**
94 rue Yves Le Coz
01 39 51 20 32

**VINS
SPIRITUEUX**

■ **CAVES LIEU DIT**
19 av de Saint Cloud
01 39 50 53 40

■ **CAVES DU CHATEAU**
9 place Hoche
01 39 50 02 49

■ **CAVES LIEU DIT MAREE**
Carré à la Marée
01 30 21 86 01

**ELECTROMENAGER
BRICOLAGE**

■ **BOUCHON D'ETAIN**
Droguerie Vannerie
17 rue des deux Portes
01 39 50 55 58

■ **GIBOURY**
Pièces détachées
Electroménager
26 rue Carnot
01 39 50 05 50

■ **REVERT S.A**
Matériel Pro
12 rue Carnot
01 39 20 15 15

■ **REVERT S.A**
Quincaillerie électricité
outillage
53 rue de la Paroisse
01 39 07 29 29

■ **REVERT S.A**
Bricolage
Petit électroménager
3 rue Rameau
01 39 07 29 20

**IMPRIMERIE
LIBRAIRIE**

■ **IMPRESSION
DES HALLES**
Imprimerie Traditionnelle
& numérique
7 rue de la
Pourvoirie
01 39 53 17 52

■ **IMPRIMERIE
COPIE SERVICES**
55 av de Saint Cloud
01 39 53 77 47

■ **SIGNARAMA**
31 rue de l'Orangerie
01 39 24 09 37

■ **IMPRIMERIE
COPIE SERVICES**
33 Esplanade
Grand Siècle
09 81 83 55 95

■ **GIBERT JOSEPH**
62 rue de la Paroisse
01 39 20 12 00

**CADEAUX
DÉCORS**

■ **L'ECLAT
DE VERRE**
Beaux-arts-Encadrements
8Av. du Dr Albert
Schweitzer
Le Chesnay
01 30 83 27 70

■ **LE TANNEUR**
Maroquinerie
7 place Hoche
01 39 67 07 37

■ **BOUCHARA**
Prêt à porter
2 rue du Maréchal Foch
01 39 50 18 00

Pour vos déplacements habituels, veuillez
contacter les compagnies de taxi de Versailles
ainsi que les transports en communs

ou le service seniors vie à domicile
de la ville de Versailles au **01 30 97 83 40**



La Course Croisière Edhec

Versailles plus a participé à la 50ème course de l'EDHEC en sponsorisant un bateau de l'École des Arts et Métiers de Lille. Fin avril deux équipages ont navigué au large de Brest sous les couleurs de Versailles Plus.



Le Rhododendron, arbuste phare pour décorer le jardin

Le rhododendron est l'un des plus beaux arbustes à fleurs pour décorer le jardin, car il offre une floraison dès le début du printemps qui se prolonge par un très beau feuillage toute l'année.



Ses fleurs, groupées en bouquet peuvent atteindre vingt centimètres de diamètre. Elles virent du rose au rouge en passant par le blanc et le violet selon les espèces. Le rhododendron appartient à la famille des Ericacées et peut atteindre une hauteur de cinq mètres. Son exposition est plutôt entre mi-ombre et ombre, son sol est acide et préfère la terre de bruyère. C'est un arbuste au feuillage persistant et sa floraison s'étend d'avril à mai.

Le rhododendron a besoin d'un sol bien drainé. Si la terre est calcaire, creusez un trou de taille plus importante en y mettant de la terre de bruyère. La plantation se fait à l'automne. Elle peut être tolérée au printemps ou en hiver en dehors des

périodes de gel.

Cet arbuste peut faire l'objet d'un bouturage pour favoriser son développement. On prélève des boutures de 15 à 20 centimètres pendant l'été sur des tiges non fleuries en supprimant les feuilles du bas pour ne garder qu'une à deux paires de feuilles en haut de la tige. On plante les boutures dans des godets remplis de terreau, en maintenant le substrat humide et les boutures à la lumière mais sans soleil direct.

Aucune taille n'est vraiment indispensable chez le rhododendron, l'entretien est relativement facile. Pour entretenir, réduire ou équilibrer la ramure : supprimer le bois mort ; retirer les fleurs fanées au fur et à mesure. Pour réduire la ramure, attendez la fin de l'été et coupez au-dessus d'un œil afin de favoriser la ramification.

Problèmes de culture :

Les feuilles et les bourgeons du rhododendron brunissent. Ce phénomène est souvent dû au fait que le sol est mal drainé et que l'eau stagne au niveau des racines. Le rhododendron ne doit jamais avoir les pieds dans l'eau. Pour cela il est judicieux de mélanger la terre avec un peu de sable et surtout de poser un lit de billes

d'argile ou de cailloux au fond du trou pour permettre à l'eau de s'évacuer vers le fond. Le rhododendron supporte ainsi mieux les gelées que l'excès d'eau dans le sol... Enfin, une fertilisation en fin d'hiver à base d'engrais pour plantes de bruyère permet de fortifier le rhododendron, améliorer la floraison et éviter les maladies.

Si les feuilles se décolorent et jaunissent, cela est généralement dû à une terre trop calcaire et provoque ce qu'on appelle la chlorose du rhododendron. L'apport de terre de bruyère en surfacage est recommandé avec un complément d'engrais.

Le rhododendron est un arbuste qui résiste bien aux maladies lorsqu'il est bien installé, bien enraciné, et lorsque les conditions de culture lui sont favorables. En revanche, en cas d'excès d'humidité ou de chaleur ou lorsqu'il n'a pas été planté correctement, il peut dépérir. On s'en aperçoit souvent lorsqu'il est trop tard. Le responsable est en général un champignon, le phytophthora. Il faut alors traiter rapidement en supprimant et en détruisant les parties atteintes mais les chances de survie sont faibles. Traiter ensuite avec un fongicide.

Thibault Garreau de Labarre

EXQUISES ASPERGES



Raphaële Bernard-Bacot
www.rbernardbacot.com
auteur du « Potager du Roy, dessins de saison à Versailles »
chez Glénat

Blanches ou vertes, nous sommes comme Louis XIV qui en raffolait, c'est pourquoi La Quintinie son fidèle jardinier puis directeur des jardins fruitiers et potagers des Maisons royales à partir de 1670, développa toute son ingéniosité pour hâter leur production dès le mois de janvier. Pour réchauffer la terre, il faisait pousser les asperges sous cloches ou sous châssis de verre, le fumier provenant des écuries royales avait un rôle prépondérant. Au sein du Potager du Roi, le clos des asperges occupait une grande place, d'ailleurs très convoitée par le couvent voisin.

A l'heure actuelle, on les cultive toujours sur des buttes d'où les premières pointes émergent en début de printemps et se colorent en produisant de la chlorophylle au contact du soleil. On les extrait et les coupe avec une gouge, puis on les dépose dans un panier plat pour qu'elles ne se cassent pas. Ensuite, la plante produit un feuillage abondant et très doux, qui ressemble au feuillage fin de l'aneth et peut s'élever jusqu'à deux mètres, d'ici l'automne où elle jaunit avant de disparaître. La durée de vie des asperges est particulièrement longue pour un simple légume : neuf ans en moyenne. Plusieurs variétés existent : les limas, vertes ; les blanches Emma et les violettes Jack ma pourpre, sont aussi belles que délicieuses.

Les vertes ont l'avantage de ne pas nécessiter d'épluchage mais les puristes préfèrent les blanches, quant aux violettes, elles sont rares donc réservées aux connaisseurs ou heureux voisins du Potager du Roi de Versailles.

Mais partout elles sont les reines parmi les primeurs !



VOLVO V40 D2 120 CH ITÈK EDITION

AFFIRMEZ VOTRE DIFFÉRENCE

ÉCLAIRAGE LED - AFFICHAGE DIGITAL - SENSUS NAVIGATION & CONNECT
AUDIO HIGH PERFORMANCE - CAMÈRA DE REcul - VOLVO ON CALL

280€ / MOIS⁽¹⁾

LOA* 48 MOIS / 60 000 KM

ENTRETIEN ET GARANTIE OFFERTS⁽²⁾
JUSQU'AU 30/06/2018



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

(1) Exemple de Location avec Option d'Achat Ballon sur 48 mois et 60 000 km pour une Volvo V40 D2 120 CH ITÈK Edition, avec option : peinture métallisée, d'une valeur de 30 060 Euros prix publics conseillés en euros TTC pour la gamme MY18 au 01/09/2017, avec un 1^{er} loyer de 2 000 Euros TTC suivi de 47 loyers mensuels de 279,90 Euros TTC et en fin de contrat la possibilité de devenir propriétaire de ce véhicule en levant l'option d'achat de vente pour un prix de vente de 13 145,26 Euros TTC. En cas d'acquisition du véhicule (levée de l'option d'achat finale) le montant total dû sera de 28 300,71 Euros TTC hors assurances facultatives. Cette offre est réservée aux particuliers dans le réseau ACTENA jusqu'au 30/06/2018. Sous réserve d'acceptation du dossier dans la limite des stocks disponibles par Volvo Car Finance, mandaté par Cofica Bail, SAS au capital de 12 800 000 Euros, Siège Social : 1 boulevard Hausmann 75009 Paris - 399 181 924 RCS Paris - N° ORIAS : 07 023 197 (www.orias.fr), VOLVO V40 D2 BM : Consommation Euromix (L/100 km) : 3,6 - CO2 rejeté (g/km) : 89. (2) Pour toute souscription d'un contrat de Location avec Option d'achat pour une VOLVO neuve, Prestation Entretien-Garantie offerte et assurée par Cofica Bail sur une durée maximale de 48 mois et 120 000 km maximum.

ACTENA
AUTOMOBILES

75 PARIS 16
92 NEUILLY
92 LA GARENNE
78 PORT MARLY
78 VERSAILLES
78 MAUREPAS
78 BUCHELAY

01 44 30 82 30
01 46 43 14 40
01 56 47 06 60
01 39 17 12 00
01 39 20 17 17
01 30 50 67 00
01 34 79 92 92

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
80, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD

www.victoria.fr